



2^{ème}

FORUM des
COMITÉS de Gestion
des lagons de Nouvelle Calédonie
Patrimoine Mondial

Compte Rendu

3 et 4 juillet 2015

Ouvéa
Tribu de Gossanah



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lagons de Nouvelle-Calédonie:
diversité récifale et
écosystèmes associés
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2008



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Calédonie



Union Européenne

GDPL

Bomene tapu

Evènement co organisé par :



GDPL
Bomene tapu

Avec le soutien de :

Financé par



Rédigé par Myriam MARCON, coordinatrice pôle Patrimoine mondial. coordppm@cen.nc
©Copyright photos : Bachet Laurence, Bachy Pierre, Baillon Nathalie, Cance Frédéric, Fort Christine, Sauboua Paul.

Conservatoire d'espaces naturels
Presqu'île de Foué
BP 10 – 98860 Koné
47 77 04



SOMMAIRE

Remerciements	2
Abréviations et acronymes	3
Contexte et objectifs	4
Les participants	6
Le programme	8
Diaporama	11
Résultats	42
Analyse des questionnaires	46
Dossier de presse	51
Photos	56



Remerciements

Le forum des comités de gestion, qui rassemble des participants de tout le territoire, nécessite une importante préparation avec des moyens plutôt modestes. Près de 8 mois sont ainsi nécessaires pour sa préparation : il ne serait rien sans une forte mobilisation des équipes.

Le Conservatoire d'espaces naturels tient à renouveler ses remerciements à toutes les personnes, institutions, associations, volontaires qui nous ont soutenus, accompagnés durant l'organisation et la préparation de ce forum :

Merci à la Province des îles d'avoir accepté d'accueillir cette deuxième édition

Merci à l'ensemble des institutions, Province Nord, Province Sud, Gouvernement, Etat et CPS d'avoir permis la mobilisation de ses agents et ce travail en équipe.

Merci aux différents élus d'avoir été présents, de soutenir et de rester « accessibles ».

Merci à la mairie d'Ouvéa.

Merci à la tribu de Gossanah pour son accueil, on ne peut plus chaleureux et les moments d'émotions partagés.

Merci aux différents intervenants des ateliers de réflexion et des ateliers pratiques.

Merci au Grand témoin.

Merci aux différents invités pour tout l'intérêt porté à cette initiative.

Merci à tous les membres des comités de gestion d'avoir participé avec implication, énergie et ouverture d'esprit.

Merci à tous pour l'optimisme et la bonne humeur partagés lors de ces deux jours de travail

Abréviations et acronymes

AAMP : Agence des Aires marines protégées
ABFPM : Association des biens français du patrimoine mondial
ADE : Atolls d'Entrecasteaux
ADL : Aquarium des lagons
AGDR : Aire de Gestion Durable des Ressources
AMP : Aire Marine Protégée
AOBB : Atolls d'Ouvéa et Beautemps Beupré
ASBO : Association de sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CI : Conservation International
CIE : Centre d'initiation à l'environnement
CPS : Secrétariat de la communauté du Pacifique
E : Etat
EEE : espèces exotiques envahissantes
G : Gouvernement
GBRMPA : Autorité du Parc marin de la grande barrière de corail australienne (en anglais Great Barrier Reef Marine Park Authority)
GLN : Grand Lagon Nord
GLS : Grand Lagon Sud
I : Indépendant
MEDDE : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
ONG : Organisation non gouvernementale
PI : Collectivité de la province des îles
PN : Collectivité de la province nord
PS : Collectivité de la province sud
SANT : Syndicat des activités nautiques et touristiques
UNC : Université de Nouvelle Calédonie
UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
WWF : World Wide Fundation
ZCNE : Zone Côtière Nord et Est
ZCO : Zone Côtière Ouest



Contexte et objectifs

Genèse

Le forum des comités de gestion est né de deux constats :

Constat n°1

Même si les comités de gestion patrimoine mondial poursuivent le même objectif et participent au maintien du bon état de conservation du bien inscrit, ils sont éloignés géographiquement les uns des autres et n'ont que peu d'occasions pour se retrouver, partager et échanger.

Constat n°2

Les comités de gestion souhaitent être informés, voire contribuer, aux décisions du CEN et plus particulièrement celles du pôle Patrimoine Mondial.

C'est pour répondre à ces 2 constats que l'idée d'un évènement qui permettrait de les réunir a émergé. Un premier forum a donc été organisé en Province Sud en lien avec le comité de gestion de la Zone Côtière Ouest en juillet 2013. Puis un second, en Province des Iles en lien avec le GDPL¹ des Atolls d'Ouvéa et Beautemps Beaupré en Juillet 2015. Il devrait être renouvelé tous les deux ans.

Objectifs

Le forum des comités de gestion est l'unique opportunité qui permet aux treize comités de gestion « patrimoine mondial »² que compte le territoire, de se rassembler et d'échanger sur les bonnes pratiques. De plus, il permet au CEN de communiquer sur les actions menées.

Revenir sur les fondamentaux

Le bien inscrit, dénommé « Les lagons de Nouvelle Calédonie : diversité lagonaire et écosystèmes associés » est un bien dit en série, composé de six zones :

Zone Côtière Nord et Est > ZCNE

Grand Lagon Nord > GLN

Grand Lagon Sud > GLS

Zone Côtière Ouest > ZCO

Atolls d'Ouvéa et Beautemps Beaupré > AOBB

Atolls d'Entrecasteaux > ADE

Qu'est-ce qu'un comité de gestion en Nouvelle Calédonie ?

Cette expression, bien que maintenant entrée dans le langage courant en Nouvelle Calédonie, n'a pas exactement la même définition selon les collectivités. Il paraît important de rappeler ici comment ils sont structurés et mobilisés.

Les comités de gestion ont été créés à l'initiative des collectivités provinciales et du Gouvernement au moment de la constitution du dossier d'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

En effet, depuis 2007 déjà, le centre du patrimoine mondial de l'UNESCO incite à une implication des populations locales dans la gestion des biens proposés à l'inscription.

C'est donc dans ce contexte qu'a émergé le concept de gestion participative en Nouvelle Calédonie et que sont nés les comités de gestion.

¹ Groupement de droit particulier local

² En Province Nord, les comités de gestion de Hienghène et Pouébo sont des comités pour la gestion d'aire marine protégée, donc sur une aire plus restreinte.

Le comité de gestion est donc un groupe de personnes, représentatif des populations locales de la zone à gérer. Il est l'instance³ qui est consultée et impliquée, au sein de laquelle travaillent les collectivités compétentes en matière de gestion des sites composant le bien en série inscrit au patrimoine mondial (les trois Provinces et le Gouvernement).

Le comité de gestion est généralement composé des représentants suivants : Représentants coutumiers, des pêcheurs, des agriculteurs du secteur du tourisme, du secteur économique, de l'enseignement, des institutions (communes, provinces) et de la société civile (associations environnementales, culturelles, sportives, de femmes, de jeunes etc.).

Les zones du bien en série inscrit au patrimoine mondial disposent toutes d'un à plusieurs comités de gestion dont la composition est homogène d'une province à l'autre.

Une nuance est néanmoins à faire concernant les atolls d'Entrecasteaux qui sont des zones inhabités et où le comité de gestion s'apparente davantage à un groupe de travail. Le comité est, dans ce cas particulier, composé de représentants du Gouvernement, de la mairie de Belep, d'ONG et d'associations environnementales.

Par abus de langage, il est d'usage de dire qu'il existe treize comités de gestion patrimoine mondial en Nouvelle Calédonie. La réalité est un peu plus complexe et un travail est engagé par les collectivités pour clarifier ce terme.

Collectivité compétente	Zone du bien	Communes	Décide et propose	Mets en œuvre tout ou partie	Plan de gestion
Province Nord	GLN	Belep	Comité de gestion PM	Association Pwee molep	A venir
		Poum	Comité de gestion PM	Association Mala wagn î hulîî malep	A venir
		Ouégoa	Comité de gestion PM	en cours	A venir
	ZCNE	Pouébo	Comité de gestion AMP	Association AMP ⁴ Hyabé-Lé-Jao	1
		Hienghène	Comité de gestion AMP	Association Ka-Poraou ⁵	1
		Touho	Comité de gestion PM	Association Hô üt	En cours
		Poindimié	Comité de gestion PM	Association Popwadene	En cours
		Bourail			
Province Sud	ZCO	Moindou			
		La Foa	Comité de gestion PM		1
	Farina				
	Sarraméa				
Provinces Iles	GLS	Ile des Pins	Comité de gestion PM		
		Ile Ouen	Comité de gestion PM		1
		Goro	Comité de gestion PM		
Gouvernement	AOBB	Ouvéa	Comité de gestion PM	GDPL	1
	ADE	Atolls d'Entrecasteaux	Comité de gestion PM		1
		16 communes	11 comités de gestion PM + 2 comités de gestion AMP	8 associations 1 GDPL	6 plans de gestion

3 En province Nord, le comité de gestion est l'instance décisionnelle.

4 Le comité de gestion a en charge la gestion de l'AMP et non pas de l'ensemble de la zone inscrite. Un élargissement du comité de gestion à l'échelle de la commune est prévu pour 2016, voire 2017.

5 Idem que note précédente



Les participants

Le public prioritairement visé par ce forum réunit les membres des comités de gestion. Onze des treize comités de gestion étaient représentés cette année.

L'opportunité de participer a également été donnée à d'autres acteurs de l'environnement travaillant au sein d'aire marine protégée, en dehors de la zone inscrite. D'une part, parce que la gestion des lagons ne se limite pas aux zones du bien inscrit au patrimoine mondial. D'autre part, parce que la dynamique existante au sein de ces treize comités de gestion peut être bénéfique et inspirante pour d'autres.

Des représentants du comité de gestion de l'AGDR du district de Borendy et des acteurs de l'AMP de Nekoroo à Poya étaient donc parmi les participants.

Cet évènement est également ouvert à d'autres partenaires, selon l'ordre du jour, et notamment aux autres acteurs impliqués dans la gestion et la préservation de l'environnement. C'est ainsi que des associations environnementales, la CPS, des organismes de recherche, des ONG etc. ont été conviés.

Grâce à un appel à projet décroché dans le cadre du programme INTEGRE, deux agents de l'autorité du parc marin de la grande barrière de corail australienne ont également pu être invités. Ces deux personnes travaillent sur les partenariats avec les aborigènes sur la gestion des ressources marines et ont pu partager leur façon de travailler sur ces thématiques qui se rapprochent localement du travail avec les comités de gestion.

Comité de gestion Patrimoine mondial ou AMP	
Belep	4
Poum	4
Ouégoa	5
Hienghène	5
Touho	5
Poindimié	5
Zone Côtière Ouest	5
Ile des Pins	4
Ile Ouen	
GDPL des Atolls d'Ouvéa et Beautemps Beaupré	15 ⁶
Groupe de travail d'Atolls d'Entrecasteaux	3
Acteurs hors zone Patrimoine mondial	
Poya	2
Borendy	1
Sous total 1	51
Collectivités ou GIP (agents et élus etc.)	
Province Nord	10
Province Sud	5
Province Iles	6
Gouvernement	1
CEN	3
Etat	1
Mairie d'Ouvéa	2
Sous total 2	28
Autres acteurs de la gestion	
CPS	1
SANT	1
ADL	1
WWF	1
CI	2
Œil	2
EPLP	1
CIE	1
Conseil coutumier Paici	1
GBRMPA	2
Sous total 3	13
Autres intervenants	
AAMP	1
Grand témoin (sociologue)	1
Juriste	1
Bio Calédonia	2
UNC (thésard)	1
Journaliste	
NC1ere	2
Indépendant	3
Appui	
Interprètes	3
Sous total 4	14
TOTAL (1+ 2 +3+4)	106

⁶ Chiffre sous-estimé car la participation des gens d'Ouvéa a certainement été supérieure au nombre d'inscrits officiellement.



Le programme

Vendredi 3 juillet

8h à 8h30	Discours des élus (Province des Iles et CEN)
8h30 à 9h30	Ouverture générale du forum
	Revue des actions en cours et projets du pôle patrimoine mondial du CEN
	Point sur les avancées de la gestion des 6 zones inscrites
	Présentation des ateliers
9h30 à 10h00	<i>Pause</i>
10h30 à 13h00	Ateliers de réflexion – session 1 (aménagement littoraux, usages, espèces envahissantes, suivis participatifs)
12h30 à 14h00	<i>Déjeuner</i>
14h00 à 17h00	Ateliers de réflexion – session 2 (Surveillance et contrôle, eau et assainissement, fréquentation et tourisme, déchets)
17h00 à 17h30	<i>Pause-café</i>
17h30 à 18h30	Travail préparatoire pour les restitutions du lendemain
19h00	<i>Diner</i>

Samedi 4 juillet

8h00 à 12h30	Ateliers pratiques (Erosion, compostage, suivi ornithologique, dugongs, les aborigènes partenaires du parc marin de la grande barrière de corail)
12h30 à 14h00	<i>Déjeuner</i>
14h00 à 15h30	Restitution des ateliers
15h30 à 16h00	<i>Pause-café</i>
16h00 à 18h00	Restitution des ateliers et synthèse générale
18h00 à 19h00	Coutume de remerciement et clôture du forum
19h00	<i>Diner</i>

Le 1^{er} Forum des comités de gestion, qui s'était tenu à la Foa en 2013, avait été conçu comme la première phase, indispensable, d'un processus de construction de travail partagé entre les comités de gestion. Il avait été, de ce fait, axé essentiellement autour de présentations. D'abord des présentations de chaque comité, dressant un état des lieux de l'avancement de chacun tant au niveau du processus de structuration que des actions.

Des représentants de l'ABFPM, de l'UNESCO et du MEDDE avaient également été invités et avaient présenté le contexte national et international dans lequel est inséré le bien inscrit.

D'autre part, un certain nombre de restitutions d'études avaient été proposées pour informer et ouvrir le débat sur des sujets environnementaux d'intérêt (cétacés, oiseaux marins, suivis).

Les retours positifs de ce premier forum avaient néanmoins mis en exergue une volonté des participants de bénéficier de davantage de temps pour des discussions et travaux entre membres de comités de gestion et d'avoir moins recours à des interventions scientifiques.

Tenant compte de l'expression de ces retours et besoins, la deuxième édition du forum s'est cette fois-ci organisée autour d'ateliers thématiques.

Deux types d'ateliers ont ainsi été proposés :

- d'une part, des ateliers de réflexion autour de problématiques environnementales apparaissant dans de nombreux diagnostics ou plans de gestion,
- d'autre part, des ateliers dits « pratiques », faisant écho aux thèmes de réflexion, sur des dispositifs facilement transposables par les comités de gestion, dans leur zone respective.

Les ateliers de réflexion

Conduits par un binôme d'animateurs, huit thèmes ont été proposés. L'objectif était d'amener les comités de gestion à construire une réflexion commune sur des actions à mettre en œuvre en autonomie, facilement et avec les moyens actuellement à leur disposition. Mais également d'offrir un espace d'échanges de bonnes pratiques. Cette démarche visait aussi à démontrer que l'action est à portée de main et ne nécessite pas nécessairement un appui de la collectivité ou d'importants moyens.

Thèmes des ateliers	Binôme d'animateurs
Session 1	
Aménagements littoraux	Nicolas Bazire (PN) et Dolorès Bodmer (PN)
Usages des lieux, des ressources	Thierry Xozame (I) et Luen Iopue (PI)
Espèces envahissantes	Christine Fort (CEN) et Manina Tehei (PS)
Suivis participatifs	Yolaine bouteiller (CPS) et Julie Anne Kerandel (G)
Session 2	
Surveillance et contrôle	Thierry Xozame (I) et Luen Iopue (PI)
Eau et assainissement	Dolorès Bodmer (PN) et Franck Connan (E)
Fréquentation et tourisme	Yolaine bouteiller (CPS) et Manina Tehei (PS)
Déchets	Ornella Hmana (PI) et Julie Anne Kerandel (G)

Deux sessions de quatre ateliers thématiques ont été proposées, une le matin et une l'après-midi du premier jour.

La méthode adoptée fut celle dite du « manège ». Le principe est de scinder l'audience en plusieurs groupes, ici quatre, et de les répartir dans quatre thématiques.

Au bout d'un temps donné, 30 minutes pour ce qui nous concerne, chaque groupe change d'atelier.

Ainsi au bout de deux heures, chacun des groupes a participé à chacune des quatre thématiques proposées.



Six ateliers dits « pratiques » ont été proposés le second jour. Pour certains, l'objectif était de mettre en démonstration des dispositifs reproductibles dans les zones d'intervention des comités de gestion.

Pour d'autres, l'objectif était d'apporter des connaissances ou d'apporter un autre regard sur la démarche participative.

Thèmes	Animateurs
Reconnaissance du rôle des propriétaires traditionnels dans la gestion du Parc marin de la Grande barrière de Corail	Brain Singleton et John Tapim (GBRMPPA)
Méthode de suivi reproductible de l'érosion littorale à Ouvéa	Mathieu Leduff (thésard à l'UNC)
Conservation du dugong	Damien Grima (AAMP)
Conservation et suivi des perruches d'Ouvéa	Benoit Tangopi, Zack Adjougniope, Fayssen Wea (ASBO)
Méthodes de compost, paillage, purin	Deborah Kotepeu (Bio Calédonia)
Maquette 3D de sensibilisation sur l'érosion littorale à Ouvéa	Luen Iopue (PI), André Wéa (Professeur de collègue)



2^{ème}

FORUM des cOMITÉS de GestIOn

Diaporama

Introduction

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Calédonie

Bienvenue

**2^{ème} forum des comités de gestion
du Patrimoine Mondial**

3 et 4 juillet 2015

Ouvéa – tribu de Gossanah

Logos: CEN, UIN, INTEGRE, and European Union.

Sommaire

1. Présentation de l'équipe organisatrice
2. Retours sur le 1^{er} forum
3. Avancées du CEN depuis 2013
4. Avancées par site
5. Le déroulé du Forum

Présentation de l'équipe projet

- Bodmer Dolorès
- Iopue Luen
- Kerandel Julie Anne
- Tehei Manina et Laurence Bachet
- Yolaine Bouteiller
- Wassesea Adjougniope avec le GDPL Bomene Tapu
- la tribu de Gossanah



Logos: CEN, UIN, INTEGRE, and European Union.

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Calédonie

Retours sur le 1^{er} Forum

Logos: CEN, UIN, INTEGRE, and European Union.



Rappel

Objectifs :

- Créer du lien
- Présenter le réseau
- Identifier les premiers besoins pour déclinaison du plan d'actions du CEN

Format	Questionnaire
Co organisation : ZCO	A reconduire tous les deux ans
Durée : 1,5 jours	Durée plus longue
Contenu : Présentations des CG, acteurs internationaux et restitution d'études	Moins d'interventions scientifiques

Des besoins exprimés

- Besoin en formation
 - ↳ 2 sessions de formation organisées en 2015
- Participation aux discussions du CEN
 - ↳ Comité technique délocalisé
- Manque de moyens
 - ↳ Etude parue en 2014
 - ↳ Relais pris par Rescuce et Integre

Des besoins exprimés

- Communication
 - ↳ Paroles de lagons (n°4 à paraître)
 - ↳ A chaque action entreprise en lien avec les CG
- Vers les jeunes
 - ↳ Work camp - implication des jeunes
 - ↳ Programmes d'éducation en cours d'élaboration



Programme de cette année

2 jours complets

- **Jour 1** : ateliers de réflexion sur thématiques d'intérêt
- **Jour 2** : ateliers pratiques et de démonstration + restitution débats

Espace de communication



Avancées des comités de gestion

Gouvernement

Gouvernance - Structuration

- Évaluation du plan de gestion prévue fin 2015

Actions de terrain

- 2nde session de formation organisée pour les skippers
- Mission annuelle de suivi des tortues vertes et oiseaux
- Test de suivi des pontes de tortues par caméra

Province des Iles

Gouvernance - Structuration

- Recrutement du coordinateur du GDPL
- Remobilisation des coutumiers du GDPL

Actions de terrain

- Espèces envahissantes**
 - Dératissage îlot Beautemps Beaupré par l'ASBO
 - Inventaire espèces envahissantes
- Changement climatique et évolution du trait de côte**
 - Thèse de Matthieu Le Duff (UNC)
 - Ouvéa site pilote pour OBLIC (DIMENC)
 - Capteur de pression installé dans le lagon (IRD)
 - Etude sur l'hydrodynamique des processus côtier (IFREMER)
- Mise en place d'un Centre de tri transit**
 - dont déchets dangereux vers les centre de traitement de Nouméa



Province Nord

Gouvernance - Structuration

- Restructuration du CG de Ouégoa
- Relance du poste d'animateur du plan de gestion AMP de Pouébo (en cours)
- Création de l'association Maala wagn i Hùllil malep en sept. 2014 à Poum
- Travaux sur de nouveaux statuts pour l'association Pwee Molep à Bélep (en cours)
- Discussions pr l'ouverture des comités de gestion AMP vers des CG PM à Pouébo et Hyeheh
- Création des postes d'animateur des plans de gestion à Touho (2015) et Poindimié (INTEGRE imminent)
- Création du poste de coordinateur INTEGRE de la ZCNE pour la mise en réseau des CG (en cours)

Actions de terrain

- Mise en œuvre des plans de gestion AMP de Pouébo et Hyeheh (fin prévue en 2016)
- Elaboration des plans de gestion intégrée et participatif de Touho et Poindimié (2014-2015)
- Phase préliminaire pour l'élaboration des plans de gestion PM de Poum, Bélep et Ouégoa (2015-2016)
- Poursuite des actions de communication mettant en avant les actions des comités de gestion (agenda des marées, bulletins communaux, dépliants, poster, logo...)
- Actions transversales créant du lien vers un réseau dynamique tout en renforçant les compétences des comités de gestion (formation/suivi, tortue et biologique, plantation de palétuviers, participation aux formations et ateliers (CEN)...)
- Soutien à la recherche de financement (en cours)

Province Sud

Gouvernance - Structuration

- Redynamisation des comités de gestion de l'île des Pins et de l'île Ouen avec de nombreuses rencontres
- Dissolution de l'union des CG Grand Lagon Sud
- Recrutement d'un coordinateur GLS et d'un animateur IDP
- La déclinaison du PDG du Grand Lagon Sud en 2 plans d'actions annuel
- Evaluation du PDG ZCO 2008-2014
- Des techniciens provinciaux plus présents sur le terrain

Actions de terrain

- ZCO
 - 22 actions de sensibilisation
 - 10 actions de ramassage déchets
 - 2 plantations
 - 1 action d'éradication d'espèces envahissantes
- GLS
 - 3 actions de sensibilisations

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Calédonie

Point sur le programme

Logos: UN, INTEGRE, European Union

Présentation des animateurs

Ateliers de réflexion	Thierry Xozame, Ornella Hmana, Nicolas Bazire, Franck Connan, Christine Fort
Atelier pratiques	Damien Grima, Déborah Kotepeu, Mathieu Leduff, Fayssen Wéa Richard Farman
Maitre du temps	Nathalie Baillon
Invités	John Tapim et Brian Singleton
Le grand témoin	Jone Passa



Ateliers de réflexion

Objectifs :

- Réfléchir ensemble à des solutions
- Partager vos expériences
- Faire des propositions concrètes à mettre en œuvre **facilement**, **rapidement**, avec les moyens actuels

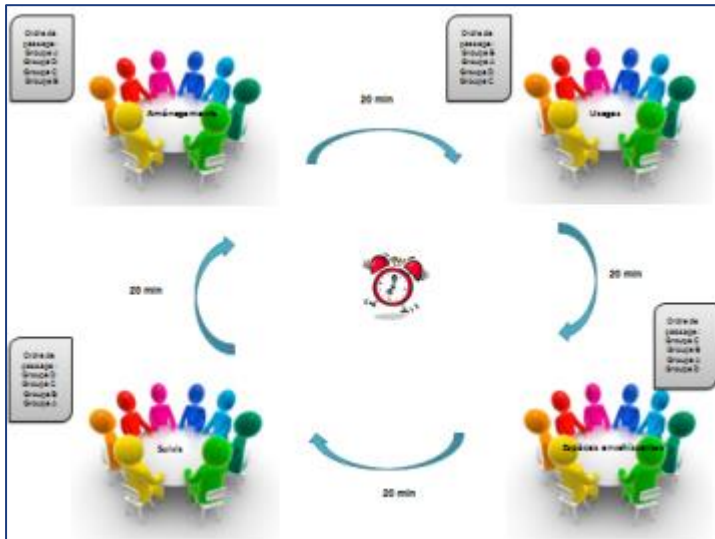
Huit thématiques

Eau et assainissement
Fréquentation et tourisme
Surveillance et contrôle
Aménagements littoraux
Espèces envahissantes
Usages
Suivis participatifs

Ateliers de réflexion

Méthode

- Animé par un couple d'animateurs
- 4 ateliers le matin et 4 ateliers l'après midi
- Chaque groupe participe à toutes les thématiques
- Rotation toutes les 20 min
- Le dernier groupe est responsable de la restitution du lendemain (2 volontaires)



Règle du jeu

- Etre constructif, positif
- Le comité de gestion est acteur engagé
- Rester sur le thème identifié par atelier
- Laisser chacun s'exprimer
- Aucune idée n'est mauvaise



2^{ème}

FORUM des COMITÉS de GESTION

Atelier Dugongs

PLAN D' ACTIONS DUGONG Plan d'actions dugong en Nouvelle-Calédonie

Plan d'actions dugong 2010 - 2015 en Nouvelle-Calédonie
Forum comité de gestion – Ouvéa - 04/07/2015

VU

STATUT
Vulnérable

“ Le dugong est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage UICN ”

Le dugong : *Dugong dugon*

La fiche d'identité du dugong

- ✓ Mammifère marin de l'ordre des siréniens
- ✓ Herbivore (phanérogames principalement) jusqu'à 40 kg/j
- ✓ Mesure 3 m de long et pèse jusqu'à 450 kg
- ✓ Évolue dans des eaux chaudes et peu profondes, entre -2 et -20m

70 ans Le dugong peut vivre jusqu'à 70 ans	10 – 17 ans La femelle dugong atteint la maturité sexuelle entre 10 et 17 ans	5 – 6 petits Le dugong n'aura que 5 à 6 petits au cours de sa vie et un seul petit par portée

Objectifs du jour

Plan d'actions dugong en Nouvelle-Calédonie

VU

STATUT

CONNAITRE LE PLAN D' ACTIONS DUGONG	COMPRENDRE LES ENJEUX DE SA CONSERVATION	CONNAITRE LES MOYENS DE SENSIBILISATION
--	---	--



2^{ème}

FORUM des COMITÉS de GESTION

Plan d'actions dugong
2010-2015
en Nouvelle-Calédonie

Le plan d'actions dugong

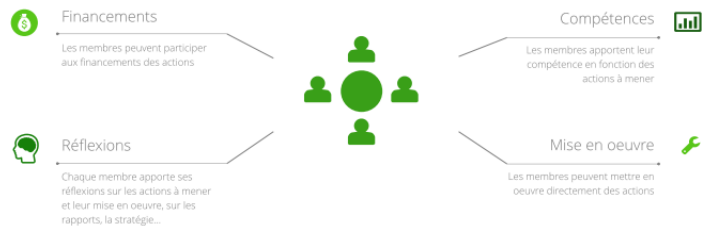
Les membres du plan d'actions dugong

Une démarche participative et collaborative



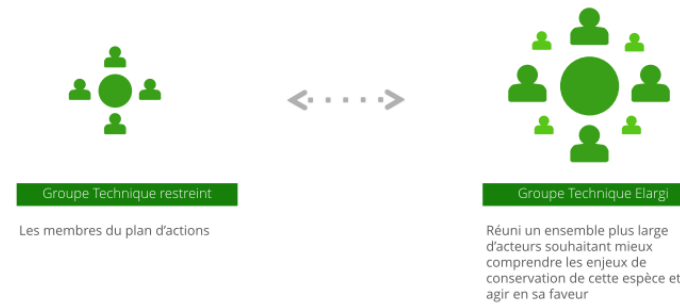
La mise en œuvre du plan d'actions

Pour un consensus entre chaque membre du Groupe Technique



La mise en œuvre du plan d'actions

Vers un élargissement du Groupe Technique





FORUM des COMITÉS de GESTION

Les 3 volets du plan d'actions dugong

Connaître, faire connaître, protéger



01 CONNAITRE

Acquérir de nouvelles connaissances sur cet animal emblématique : son comportement, ses déplacements, l'évolution de sa population, les pressions et menaces...



02 FAIRE CONNAÎTRE

Diffuser au plus grand nombre les savoirs sur cet animal fragile et favoriser une connaissance partagée des enjeux locaux de conservation.



03 PROTÉGER

Adapter les mesures de protection et modifier les comportements pour diminuer les pressions qui pèsent sur sa population. S'inscrire dans les dynamiques internationales de conservation du dugong.

9

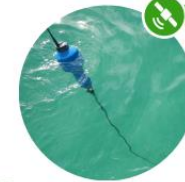
CONNAITRE

Les actions du volet connaissance



Surveys

Estimation et distribution de la population



Balisage

Comportement et déplacement des dugongs



Génétique

Diversité génétique et connectivité des populations



Enquêtes

Etudes sur les pressions, les aspects socio-économique et socio-anthropologiques



Thèse

Analyse des connaissances issues des études du plan d'actions

10

Perspectives 2016 - 2020

Vers une phase 2 du plan d'actions dugong

Plan d'actions dugong



en Nouvelle-Calédonie



Plan national d'actions dugong

Préparation de la phase 2

Un bilan général de la phase 1 sera dressé et discuté au sein du Groupe Technique en aout 2015, en vue d'une proposition finalisée en fin d'année

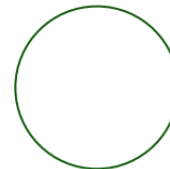
Un transfert au GIP CEN en cours d'étude

Le GIP CEN est sollicité pour poursuivre la coordination du plan d'actions dugong au cours de cette seconde phase 2016 - 2020.

11

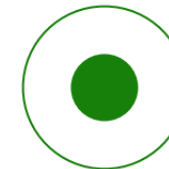
FAIRE CONNAÎTRE

Vers qui doit-on communiquer ?



01 Cible globale

Groupe ou personne ayant un lien avec le dugong du fait de leur présence sur le territoire



02 Coeur de cible

Groupe ou personne ayant un lien direct et fort avec le dugong: les usagers du lagon des zones identifiées comme ayant une forte présence de dugong



03 Cible relais

Groupe ou personne pouvant transmettre les messages aux cibles précédentes

Comité de gestion

Participation à la sensibilisation

12



Coeur de cible

Les usagers du lagon des zones identifiées comme ayant une forte présence de dugong



Les usagers du lagon

Qui sont susceptibles de rencontrer des dugongs et d'avoir un impact négatif sur celui-ci

Les élèves

Pour une meilleure prise de conscience de la fragilité de leur patrimoine

Les habitants

Qui peuvent consommer le dugong à diverses occasions



Coeur de cible

Interventions pédagogiques

14

Province Nord

Demande directe des écoles

Province Sud

Fiche DES thématique dugong



Diffusion de l'ouvrage "Dhyum le dugong"



Possibilité de passer par la cible relais « comité de gestion »



Les enjeux de sa conservation

Les messages clefs à diffuser

Le dugong

Répartition mondiale

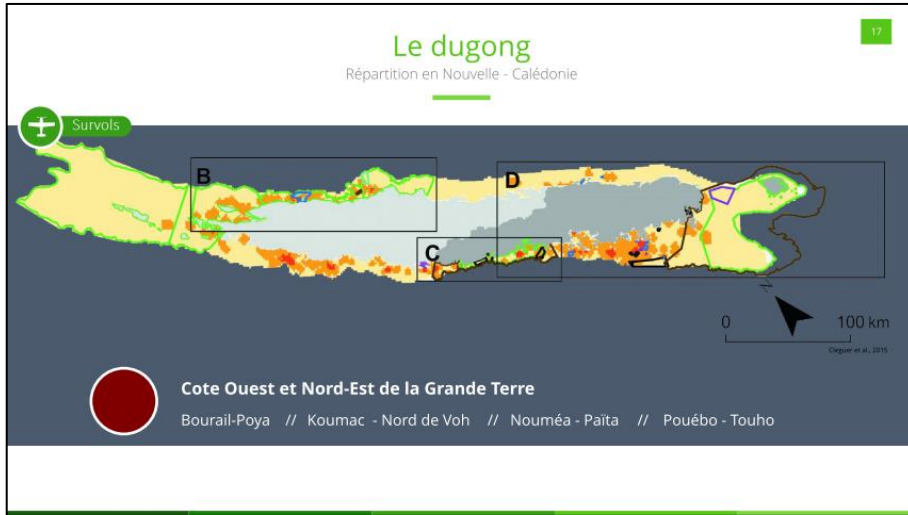
16

Cote Est Africaine jusqu'au Vanuatu



- Australie
- Moyen Orient
- Nouvelle - Calédonie

- Mayotte





Les informations clés à retenir

Une population au statut précaire, un patrimoine à préserver

21



1000

01 L'une des populations les plus importantes au niveau mondiale
1000 individus environ en Nouvelle-Calédonie



02 Ouest et Nord-Est de la Grande Terre
Les densités les plus importantes de dugong se trouvent sur la côte Ouest et Nord-Est de la Grande Terre. Certains dugongs peuvent parcourir des distances plus importantes en Nouvelle-Calédonie



03 Isolement de la population
Malgré son importance mondiale, la population de Nouvelle-Calédonie est isolée de l'Australie et conduit à un risque élevé d'extinction

Le dugong

Ses menaces

22



Collision



Capture accidentelle



Braconnage



Dégradation de l'habitat

Si la nourriture vient à manquer, le dugong cesse de se reproduire

Dégradation de l'habitat: **Mouillage inadapté, urbanisation, développement des infrastructures sur le littoral, agriculture non raisonnée, développement minier...**

Le dugong

Un taux de renouvellement faible

23



5

Morts non naturelle / an



Au delà, la population décline



5 - 6 petits

Le dugong n'aura que 5 à 6 petits au cours de sa vie et **un seul petit par portée**

La réglementation

Sa capture est interdite dans toute la Nouvelle - Calédonie

24



Toute personne portant atteinte à la conservation du dugong :

chasse, capture, mutilation, consommation, vente, achat, perturbation intentionnelle..



Province Nord et Sud

Confiscation du matériel

Amende : 1 050 000 XPF

Province Sud

6 mois d'emprisonnement

Province Sud

Approche volontaire interdite à moins de 50 m



Amende : 90 000 XPF



Les moyens de sensibilisation

Les moyens pour sensibiliser

Les élèves et les usagers



Dépliants



Campagne affiche



Stand



Intervention



Intervention pédagogique

Objectifs et déroulement

- ✓ Biologie/écologie
- ✓ Menaces
- ✓ Préservation
- ✓ Connaître pour mieux protéger



Présentation générale



Atelier lecture



Atelier dessin/puzzle



Atelier jeu

Adaptation des ateliers en fonction du projet pédagogique de l'enseignante
 Distribution de goodies à la fin de l'intervention
 Questionnaire d'évaluation de l'intervention (avant/juste après/après)

Déroulement intervention

Présentation générale



Biologie/écologie



Menaces



Collecte de données

Echange avec les enfants

Déroulement intervention

29

Le jeu dugong



Carte Quiz



Carte Menaces



Carte Chance



Case spéciale

Evaluation intervention

30



5 questions pour les élèves

Avant et après l'intervention

Processus d'intervention 2015

31

Comment intervenir dans les écoles



Plan d'actions dugong



plan-actions-dugong.nc

damien.grima@aires-marines.fr





2^{ème}

FORUM des COMITÉS de GESTION

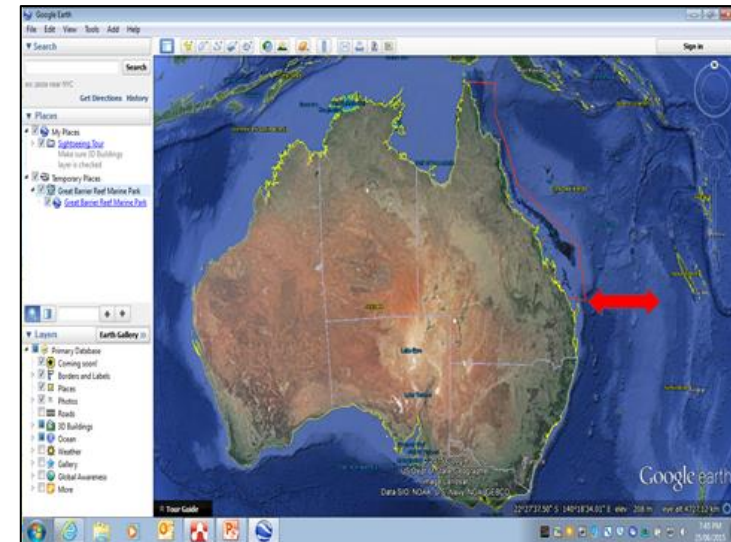
Ateliers du Parc marin de la Grande Barrière de corail australienne

Australian Government
Great Barrier Reef
Marine Park Authority




Grande barrière de corail : reconnaître le rôle des propriétaires traditionnels et engager un travail commun

Présenté par John Tapim, Directeur, et Brian Singleton, Responsable de la mission de protection autochtone
Partenariats des communautés autochtones
Autorité du Parc marin de la Grande barrière de corail, Australie

Parc marin de la Grande barrière de corail



- Fondé en 1975
- Inscrit au patrimoine mondial en 1981
- S'étend sur 2 300 kilomètres
- Regroupe 600 îles continentales
- Englobe 3 000 récifs coralliens
- Et plus de 70 clans de propriétaires traditionnels

Enjeux des propriétaires traditionnels

- Reconnaissance de la propriété originelle : droits et intérêts
- Protection des valeurs et des lieux du patrimoine culturel
- Reconnaissance de l'importance des savoirs écologiques traditionnels
- Manque de respect et de compréhension au sein de la population
- Conservation des espèces marines et de leurs habitats
- Indépendance économique
- Gestion des usages traditionnels des ressources marines

Définition du terme « Propriétaire traditionnel »

Se réfère aux Aborigènes d'Australie et aux Insulaires du détroit de Torres :

- a) à qui la communauté autochtone ou un représentant dûment habilité des Aborigènes ou des Insulaires du détroit de Torres reconnaît :
- (i) une affiliation spirituelle ou culturelle avec un site ou une zone du Parc marin ; ou
 - (ii) un droit foncier relatif audit site ou zone ; et
- b) qui sont autorisés, en vertu des traditions ou des coutumes, à entreprendre des activités dans ce site ou cette zone.

Définition du terme « Groupe de propriétaires traditionnels »

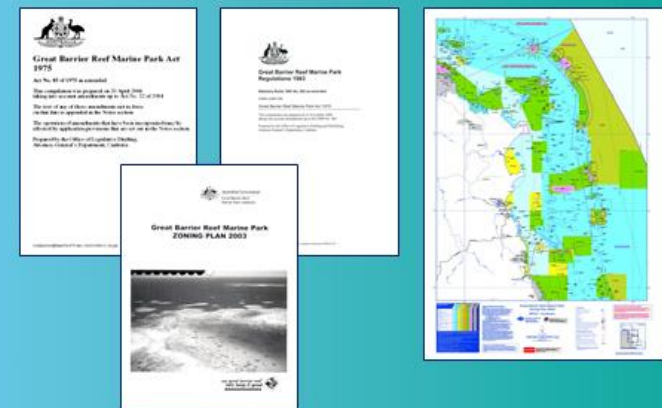
En référence à un site ou à une zone du Parc marin, tout groupe de propriétaires traditionnels habilités, en vertu des coutumes des Aborigènes ou des Insulaires du détroit de Torres, à s'exprimer au nom du site ou de la zone concernée.

Définition du terme « Usages traditionnels des ressources marines »

Toute activité relevant des coutumes ou des traditions des Aborigènes et des Insulaires du détroit de Torres, pratiquée pour satisfaire aux besoins de l'individu, de la famille ou aux besoins collectifs de la communauté. Il peut s'agir de :

- Pêche
- Cueillette/ramassage (ex. : fruits de mer)
- Chasse
- Entretien des sites culturels et patrimoniaux
- Transfert des savoirs écologiques traditionnels

Reconnaissance juridique et accompagnement des propriétaires traditionnels





Lois fédérales australiennes

- Reconnaissance des lois traditionnelles et du domaine coutumier pour les questions touchant aux besoins de l'individu, de la famille ou aux besoins non commerciaux de la communauté.
- En vertu de ces lois et coutumes, les Aborigènes et les Insulaires du détroit de Torres entretiennent un lien étroit avec la terre et la mer.
- Ces droits et intérêts sont reconnus au titre de la Common Law australienne.
- La chasse, la cueillette et la pêche sont incluses.
- Reconnaissance au sein du Parc marin de la Grande barrière de corail

Programme de partenariats avec les communautés autochtones

Mission

- Gérer et piloter la participation des propriétaires traditionnels et des communautés autochtones
- Dispenser des conseils sur les programmes autochtones, les enjeux et les savoirs culturels

Programme de partenariats relatifs aux territoires terrestres et maritimes (2013-2018)

- Programme d'accords sur les usages traditionnels des ressources marines
- Faire participer les propriétaires traditionnels
- Mission de protection autochtone

Définition du terme « Accord sur les usages traditionnels des ressources marines »

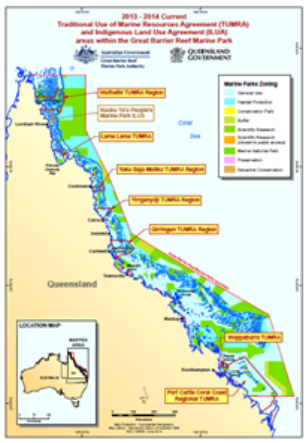
Accord établi dans le respect des dispositions réglementaires pertinentes par un groupe de propriétaires traditionnels et régissant l'exploitation traditionnelle des ressources marines dans un site ou une zone du Parc marin.

Accord sur les usages traditionnels des ressources marines

- Énoncé des aspirations des propriétaires traditionnels - définit le contexte culturel dans lequel est élaboré l'accord officiel relatif au pays de mer
- Document à caractère légal conforme aux directives encadrant ces accords et définissant les valeurs du pays de mer, sa gestion et ses limites.
- Plan de mise en œuvre, comprenant un plan de contrôle réglementaire, matérialisant l'application de l'accord et indiquant les moyens et partenariats requis.
- Peut être présenté à l'État ou à l'administration fédérale en vue d'une transposition dans le droit étatique ou fédéral, ce qui en fait alors un accord de gestion officiel.



Accords sur les usages traditionnels des ressources marines



- 7 accords
- 16 groupes de propriétaires traditionnels (englobant de multiples clans)
- Couvrent 24,6 % du littoral de la Grande barrière de corail
- Gestion d'un vaste territoire maritime de 45 207 km²
- 13,1 % du Parc marin
- Volonté de participation d'autres groupes

Gouvernance et leadership

Pêche, cueillette et chasse

Prendre soin des sites culturels et patrimoniaux

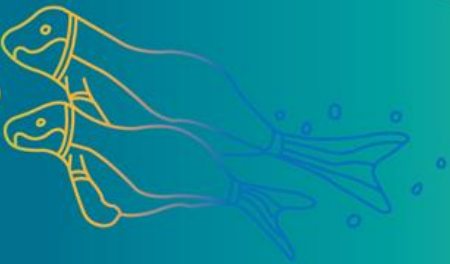
Transfert des savoirs traditionnels

Recherche et surveillance

Contrôle réglementaire : Comment faire respecter les règles ?

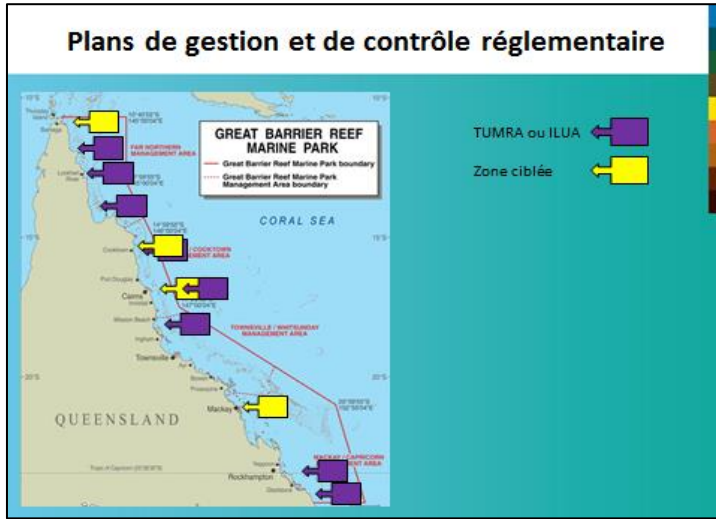


Australian Government
Great Barrier Reef
Marine Park Authority



Objectifs

- Élaboration et application de plans de gestion et de contrôle réglementaire : accords sur les usages traditionnels des ressources marines (TUMRA) et accords sur l'exploitation des terres autochtones (ILUA)
- Éducation, formation, mentorat et accompagnement en vue de faire appliquer les accords : destinés aux garde-nature, aux propriétaires traditionnels et aux communautés autochtones
- Participation aux enquêtes et conseils au programme de gestion sur le terrain
- Interface entre le Gouvernement et les communautés autochtones pour tout ce qui intéresse le contrôle réglementaire
- Éducation et formation des usagers du Parc marin et des organismes de réglementation, y compris des inspecteurs
- Création et pérennisation de liens avec les propriétaires traditionnels, ainsi que les peuples et communautés aborigènes et insulaires du détroit de Torres

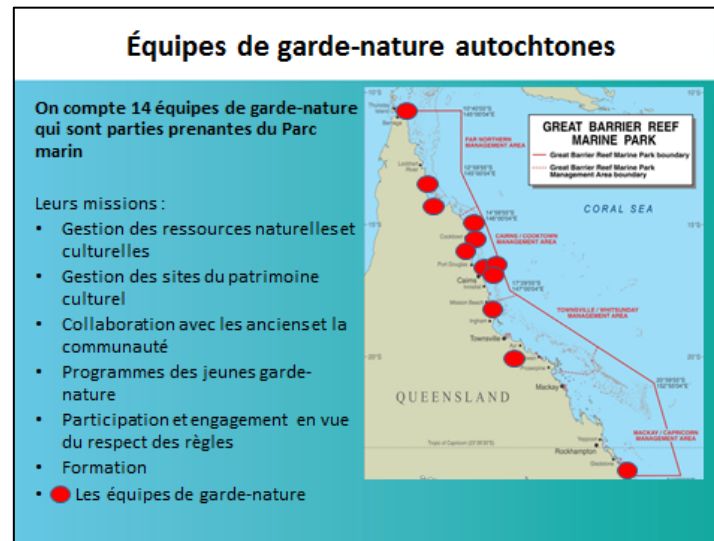


« Les yeux et les oreilles »

Impliquer les communautés autochtones dans la protection du Parc

Les inspecteurs du Parc marin font connaître la mission de protection autochtone

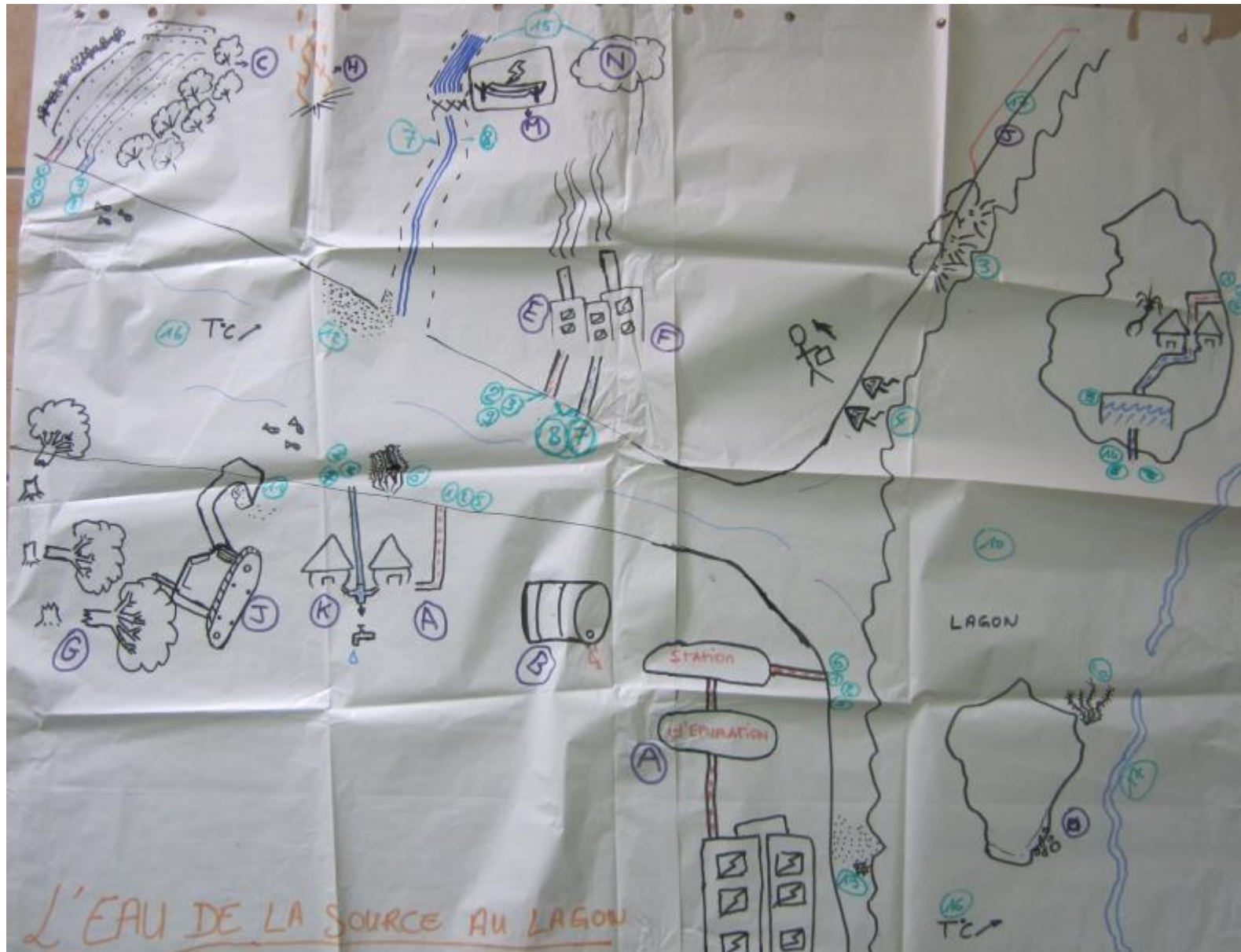
Patrouilles



Atelier Eau

PRESSIONS	IMPACTS
(A) Eaux usées domestiques (Abs. de système assainissement adapté)	(1) Pollution organique. ↑ M.E.S
(B) Installation de dépositaires à proximité des cours d'eau	(2) ↓ peuplements poissons, de la faune aquatique
	(3) Impact sur la mangrove
	(4) ↓ attractif touristique
	(5) ↓ O ₂ dissous dans les cours d'eau (phénomène eutrophisation)
(C) Utilisation des intrants en agriculture (pesticide, engrais...)	(6) Développement algal (cours d'eau littoral, milieu marin) → (2), (4), (5), (6)
(D) Prélèvements d'eau pour l'agriculture	(7) Modification des caractéristiques du cours d'eau
	(8) ↓ débit du cours d'eau
(E) Rejets industriels	(9) pollution physico-chimique → (1), (2), (3), (4), (5)
	(10) Impact sur le milieu marin
(F) Prélèvements d'eau pour l'activité industrielle.	(7), (8)
(G) Déforestation	(11) Erosion
(H) Feux	(12) Apport de sédiments dans le cours d'eau et dans le lagon
(I) Espèces nuisibles (cifs, cochons)	(13) Impact sur la qualité des plans sur les points de lecture.
(J) terrassements / Destruction couvert végétal	
(K) Prélèvements d'eau pour l'alimentaire en eau potable	(3), (8)
(L) Usine de dessalement	(14) ↑ salinité
(M) Hydroélectricité	(4)
(N) changements climatiques	(15) ↑ sécheresse / cours d'eau
	(16) ↑ T°c eaux
	(17) Blanchiment et mort des coraux
(O) Déchets provenant de la mer	(1), (3), (13)

ACTIONS (Mise en œuvre par les comités de gestion)	
PRESSION / IMPACT	ACTIONS
EROSION	FORMATION sur l'évacuation des matériaux terrigènes
PRELEVEMENTS D'EAU (Eau Potable)	SENSIBILISATION des acteurs publics chargés de la gestion et de la distribution d'A.E.P. ↳ Modification tarification
Eaux USEES DOMESTIQUES	SENSIBILISATION ET PROMOTION de systèmes d'assainissement adaptés (ex: toilettes sèches)
sp. NUISIBLES (Cefs / Cochons) ↳ Erosion	ACTIONS CIBLEES de chasse sur les zones sensibles. (Travailler avec les asso. chasseurs)
PRELEVEMENTS D'EAU	PROMOUVOIR la récupération des eaux de pluie.
EROSION	ACTIONS REVEGETALISATION par des espèces locales.
EROSION / FEUX	SENSIBILISATION sur les impacts et conséquences PROPOSITION d'évolutions réglementaires. PROPOSITION de sanctions coutumières / amendes.
PRELEVEMENTS D'EAU (Eau potable)	ETRE INFORMÉ sur les impacts (ex: impact de l'usine dessalement) ↳ visite d'usines de potabilisation.
DECHETS	SENSIBILISATION (+)
AGRICOLE	INFORMER / SENSIBILISER les agriculteurs sur les impacts des prélèvements d'eau et des rejets PROMOUVOIR le développement de techniques douces et durables (ex: paillage avec broyage des résidus)





2^{ème}

FORUM des COMITÉS de Gestion

Atelier Aménagements littoraux

2^{ème} FORUM DES COMITÉS DE GESTION DU PATRIMOINE MONDIAL

Restitution d'atelier de réflexion

AMÉNAGEMENTS LITTORAUX

Laetitia WETHY – CG Île Ouen
Roger AONVASE – CG Poum

Ouvéa, Tribu de Gossanah – 03 et 04 juillet 2015



Et les 13 comités de gestion

Définitions

- * **Aménagements** : il s'agit ici de tout ouvrage existant, en projet, ou encore à venir qui peuvent avoir un impact positif ou négatif sur le littoral.
- * **Littoral** : interface mer/terre, qui est définie par la zone de marnage.

=> Le littoral n'est pas cloisonné, il intègre le lien Terre-Mer

2

Phase 1 : définition des enjeux

- * **Les groupes ont défini des enjeux pour porter la réflexion :**
 - * **Activités** : minières, urbaines, agricoles, aquacoles, piscicoles, de loisirs, nautiques, de pêche, touristiques (ex. mouillage, pontons, piétinement des plages, développement urbain...)
 - * **Érosion** : berges, terrains, plage, îlots (ex. feux de brousse, coupage du bois de rivière, suppression des mangroves...)
 - * **Extraction matériaux** (ex. gravière, sable de plage, coraux...)
 - * **Remblai/stockage** (ex. mines, sur mangroves, décharges...)
 - * **Ouvrages** (ex. digues, dragage, port, chenal, installations de loisirs sur littoral...)

3

Phases 2, 3 et 4 : définition des recommandations et thématiques

- * **Axes d'actions** : le littoral faisant parti d'un système :
 - * **Amont** : Terre, rivière, bassin versant
 - * **Littoral** : Interface terre/mer
 - * **Aval** : mer, lagon, îlots
- * **Thématiques** : les recommandations ont été regroupées en six thèmes :
 - => définition des acteurs ; réglementation ; propositions ; accompagnement ; suivis/rendus ; information/sensibilisation.



4



RECUEIL DES RECOMMANDATIONS

AMONT
LITTORAL
AVAL

Définition des acteurs

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Identifier et lister des partenaires des CG			
Définir les rôles des partenaires			
Identifier et lister des partenaires des CG			
Définir les rôles des partenaires			
Identifier et lister des partenaires des CG			
Définir les rôles des partenaires			

Réglementation

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Développer ensemble la bonne réglementation			
Travailler sur les délais de mise en œuvre des aménagements			
Développer ensemble la bonne réglementation			
Travailler sur les délais de mise en œuvre des aménagements			
Signaler / Dénoncer l'extraction de sable			
Développer des outils anonymes pour signaler			
Soutenir l'administration et les coutumiers dans la tâche de signalement anonyme			
Contrôler la destruction de la végétation littorale			
Développer ensemble la bonne réglementation			

Propositions

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Solliciter l'instauration de plan de gestion des eaux pour certaines mines			
Inciter les mairies à suivre les travaux de terrassements			
Trouver des matériaux de construction alternatif			
Inciter les mairies à suivre les travaux d'enrochement			
Imaginer des matériaux de substitution (nouvelles sources de matière première)			
Travailler sur des solutions alternatives d'utilisation des matériaux (nouvelles méthodes)			



Accompagnement

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Accompagner / vérifier l'application des plans de gestion des mines établis (transparence miniers)			
Accompagner les aménageurs/entreprises (rappel)			
Accompagner l'action de reboisement (sur terrain)			
Accompagner les études d'impacts (diagnostic)			
Structurer le réseau des alarmes tsunamis			
Aider à la conception des cartes des risques tsunamis (aléas et dires des anciens « zones sûres »)			
Accompagner les études d'impacts (diagnostic)			

9

Suivis / Rendus

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Encadrer les activités terrestres (aide-suivi/rendu)			
Signaler les cours d'eau à curer hors mines (curatif)			
Suivre les études d'impact avant, pendant et après			
Encadrer les activités littorales (aide-suivi/rendu)			
Créer et suivre des carrières de sable en arrière-plage (positionnement, fonctionnement, impacts)			
Diagnostiquer et suivre les ouvrages d'art à réhabiliter			
Revégétaliser les bords de mer (mangrove/essences autre que cocotiers car peu de racines)			
Encadrer les activités maritimes (aide-suivi/rendu)			

10

Information / Sensibilisation (1)

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Former les services publics, entreprises et citoyens sur les mouvements de matériaux (déblai/remblai)			
Sensibiliser et être informé sur les terrassements			
Impliquer les Anciens pour sélectionner les essences locales pour le reboisement des berges			
Impliquer la population locale pour le reboisement			
Diaporama suivante			
Mettre en place des pétitions et communication sur l'impact de l'extraction des coraux			

11

Information / Sensibilisation (2)

Actions	Pilote	Partenaire	Informé/ consulté
Travailler sur l'accessibilité de la donnée de suivi (partenariat, se tenir informé)			
Sensibiliser sur l'impact du puisage du sable (réunions, affiches...)			
Référencer les arbres endémiques du littoral par les Anciens et techniciens pour le reboisement			
Lister les entreprises de chaque secteur et les sensibiliser sur les normes en vigueur			
Tenir compte/sensibiliser sur la variation du niveau des mers dans tout aménagement à venir (avec carte des zones non-constructibles à établir avec coutumiers et institutions)			
Reculer les populations littorales en danger avec l'aide des coutumiers (sensibiliser les vieux)			

12

Atelier Usages des lieux

Atelier usage des lieux : entre tradition et modernité

Problématique : Comment concilier nos usages traditionnels et la protection juridique de l'environnement, dans le but de maintenir l'intégrité du bien ?

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Etat des Lieux et diagnostic

Usage culturel des lieux de la part de la société Kanak
Ex : des atolls d'Entrecasteaux : îlots sacrés et donc intégration des coutumiers dans la rédaction du plan de gestion

Non-respect et non prise en compte des acteurs locaux

Manque de cohérence et de coordination entre les différents acteurs : scolaire, coutumier, institutionnel (ex : thématique déchets)

Ignorance de la communication et de la légitimité du porte-parole des lieux / Importance de la connaissance des gens du lieu.
(Ex : Réserve de Lékin, Mr Barreau)

Manque de communication et d'information

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Etat des Lieux et diagnostic

Enjeux économiques :

« Pression financière » et prélèvement à des fins commercial

Ex : augmentation de la fréquence et de la quantité du prélèvement => Belai, langouste, roussette, crabe, augmentation des touchés de paquebot non maîtrisé, multinationales...

Non prise en compte au niveau institutionnel de l'identité Kanak : prise en compte partielle des pratiques coutumières.

Non prise en compte systématique des réserves coutumières

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Proposition de solution

Assurer une meilleure cohérence entre les différents acteurs (coutumier, Institution « Mairie : Poindimié traitement des déchets »

Nécessité d'une meilleure cohésion entre coutumier, institution et scolaire, pédagogie, connaissance et transmission.

Implication, et prise en compte des acteurs : importance de la communication et la légitimité de la parole du propriétaire des lieux.

Reconnaissance institutionnelle systématique de la réserve coutumière : connaissance des us traditionnels (pêches) et reconnaissance et transmission de la parole coutumière du lieu. Recenser, lister, cartographier=> faire connaître et reconnaître.

Informier l'ensemble des autres communautés (ex; ZCO) => Intégration les autres communautés.

Considérer la ressources avant tout comme « nourricière ».

Valorisation économique qui prenne en compte l'environnement

Application du principe de pollueur payeur : donner des fonds aux comités de gestion.

Reconnaissance systématique des pratiques de pêches par les institutions.

Demande de prélèvement soumis au conseil de clan.

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Proposition de solution

Quel type de développement on veut ?

Présence d'un « Monsieur Environnement »

Le cas des Australien :

Reconnaissance des propriétaires et des gestions traditionnelles.

Accord sur les usages traditionnels des ressources marines.

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015



Atelier Espèces envahissantes exotiques



EEE prioritaires pour les comités de gestion

- Rats
- Cerfs
- Cochons
- Pinus
- Pluchea odorata (PIL)
- Lianes

Impacts des EEE

- Erosion -> cerfs / cochons/pinus
- Invasion des plages des îlots -> agaves
- Impacts sur les espèces (oiseaux, tortues, fruits) -> rats
- Impact du pinus : assèche le sol / acidifie le sol
- Impact des lianes : recouvrement des plages / étouffement des arbres
- Impact du gazon japonais : réduit les surfaces cultivables
- Impact de la fourmi électrique : chasse les autres espèces

Pistes de réflexion prioritaire

Cerfs / cochons

- > campagnes de chasse sur terres domaniales
- > revoir la réglementation concernant la chasse de nuit

Rats

- > remplacer les sacs poubelles par poubelles plastiques pour éviter dispersion des déchets (attire les rats)
- > intégrer la problématique EEE dans les stratégies de gestion des déchets



• Sensibilisation

(maintenir l'effort de sensibilisation sur la durée)

- > intégrer la lutte contre les EEE dans les programmes de réinsertion (ex: TIG)
- > spot TV de sensibilisation
- > créer une danse/pièce de théâtre avec les enfants pour sensibiliser sur les EEE
- > impliquer les aires coutumières: attribuer une EEE par aire coutumière pour le développement d'actions de sensibilisation au sein des tribus
- > intégrer la problématique EEE dans les autres stratégies (notamment déchets)

Projet proposé

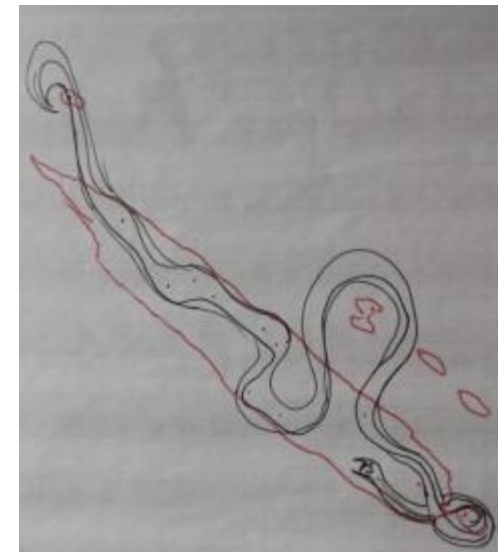
- Reprend plusieurs des solutions identifiées : implication des instances coutumières, sensibilisation des jeunes, actions concrètes d'éradication
- Moyens financiers adaptés à chaque comité de gestion
- Thématique traitée localement en fonction des enjeux de chaque site
- Projet commun porteur de sens pour le pays

« Ensemble, reprenons le chemin de notre nature »

Cette idée que nous voudrions commune à l'ensemble des comités de gestion -> consiste à la transmission d'une sculpture associée à une danse sur le thème des Espèces Exotique Envahissante.

L'œuvre traversera l'ensemble du territoire via les comités de gestion qui décideront de l'évènement créé autour de sa réception.

A la fin du « chemin », l'ensemble des comités de gestion remettront ce symbole au Sénat Coutumier pour qu'ils prennent en charge cette thématique au sein des aires coutumières.



<h3>Les suivis participatifs</h3> <p>Objectifs de départ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir collectivement aux besoins de suivi de la biodiversité et des ressources naturelles ; • Faire des propositions de suivis participatifs à mettre en œuvre ; • Identifier les moyens à mettre en œuvre 	<h3>Les besoins de suivis</h3> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Déjà effectués</u> : Espèces (tortues, oiseaux, mammifères marins, poissons et invertébrés marins), érosion côtière, récifs, feux. • <u>Les besoins</u> : impacts sur les platiers et récifs (blanchiment, sédiments), érosion et montée de eaux, impacts des activités humaines (Mine, déchets, aménagement), eau et pollution, espèces envahissantes (cerfs, cochon, faux poivrier), les mangroves <ul style="list-style-type: none"> ➢ Suivre les impacts pour évaluer et adapter la gestion des sites • <u>Et le suivi du plan de gestion lui-même</u> 	<h3>Intérêts des suivis <u>participatifs</u></h3> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et informer les populations, les visiteurs • Impliquer les propriétaires / les jeunes / l'ensemble de la population calédonienne • Former • Prendre en compte les savoirs traditionnels • S'approprier ou se réapproprier son patrimoine • Évaluer les mesures de gestion mises en œuvre • Faire évoluer la réglementation / la gestion
--	--	--

Recommandations pour la mise en place des suivis participatifs

Bien définir le suivi en fonction de la problématique : un suivi pour quelle information, quel objectif ? Il faut que le suivi serve l'action (gestion ou réglementation)

➢ **A faire au sein du comité de gestion**

Évaluer la faisabilité du suivi : en terme scientifique, des compétences nécessaires, de moyens humains et financiers, de charge de travail.

- Travail commun entre
 - les associations de gestion et les coutumiers en s'adaptant à l'organisation propre à chaque tribu pour valoriser le savoir traditionnel.
 - des spécialistes pour s'assurer d'obtenir des données exploitables
- En fonction du niveau d'implication demandé, évaluer si on peut s'appuyer sur des bénévoles ou besoin d'une professionnalisation
- Identifier les groupes de personnes pouvant participer au suivi

Recommandations pour une mobilisation pérenne

- Pour mobiliser : Communiquer – mettre en avant des exemples positifs et utiles de suivi / restituer les résultats localement et mettre en avant le travail des volontaires
- Travailler avec les écoles (via le vice-rectorat)
- Proposer des formations et impliquer les participants au suivi dans l'analyse des données
- Démontrer l'utilité du suivi : qu'il serve à prendre des mesures de gestion et des mesures réglementaires adaptées / évaluer l'efficacité des mesures du plan de gestion



Ateliers Contrôle et surveillance

Contrôle et surveillance : Quel rôle pour les comités de gestion ?

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Etat des Lieux et diagnostic

Garde Nature :

- Retard du traitement de la signalisation : le Garde nature peut arriver avec une quinzaine de jour de retard.
- Manque d'engagement, de réactivité, laxisme garde nature
- Effectif garde nature insuffisant
- Relais pas toujours pris par la gendarmerie
- Non prise de responsabilité à la fois des gendarmes et garde nature (renvoi de balles)

Statut du comité de gestion :

- Limite statutaire des comités de gestion dans les signalements et plaintes
- Manque de reconnaissance
- Manque d'information et de connaissances sur le partage des compétences

Elus éloignés des réalités de terrain

Système juridique inadéquate par rapport aux us et coutumes

Pas de moyen juridiques pour stopper les activités polluantes sur terres coutumières.

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Proposition de solution

Assurer la neutralité du garde de nature / Ajuster l'effectif garde nature en fonction de la superficie
Harmonisation du corps de Garde nature.

Fédérer les comités de gestion pour obtenir des gardes nature au sein des comités de gestion.
Suppléer le corps des gardes nature province avec la création d'un corps de garde champêtre.
Respecter le garde nature.

Création des lanceurs d'alerte
Création de Monsieur Environnement
Travailler sur les mesures compensatoires

Communiquer sur les rôles de chacun.
Réseau d'information
Fédérer les forces vives
Travailler avec les structures existantes au sein des tribus, avec les GDPL, les conseils des clans vers de la cohérence
Permettre la montée en puissance des CG (saliés) : Les faire reconnaître en tant que structure d'utilité publique.
Rôle de sensibilisation des comités de gestion / plan de gestion rédigé par consensus. => Arrivé à un droit négocié

Forum des comités de gestion de la Nouvelle Calédonie - 2 au 5 juillet 2015

Atelier *Tourisme et fréquentation*



Qu'est-ce qu'un touriste?

C'est une personne qui veut **découvrir** les lieux, **visiter**, **voir** de belles choses, qui part à **l'aventure** et qui veut **apprendre**.

Quelles sont les opportunités liées au tourisme?

- Source de **revenus** et **d'emplois**
 - En terme de développement économique (ex: guide de randonnée)
 - en terme de protection de l'environnement (ex: Aquarium des Lagon)
 - Garde les jeunes en tribus
- **Faire attention à son environnement** pour **rester attractif** pour le **tourisme** contribue aussi à sa préservation (ex: fougères)
- L'inscription des sites au **Patrimoine Mondial** **valorise** les lieux, la **culture**

Quels sont les impacts/menaces liés au tourisme?

Environnementaux

- **Destruction de l'habitats** et des **espèces** (ex: coraux, oiseaux, tortues, plantes rares)
- **Prélèvements des ressources naturelles** pour nourrir les touristes
- **Biosécurité** (ex: introduction de rats noirs sur Ouvéa)

Sociaux

- **Mauvais comportements** : non-respect des us et coutumes par la méconnaissance des usages
- **Change les rapports humains** face aux flux d'argent engendré par le tourisme

➔ **Reconnaissance de la légitimité coutumière**

Les actions des Comités de gestion

MIEUX INFORMER / SENSIBILISER les touristes:

- **Collecter les informations sur les interdits**
 - Participer/aider à la réalisation de spots TV expliquant les us et coutumes (ex: dans les avions/croisière/office du tourisme)
 - Établir des cartes maritimes et terrestre pour identifier les lieux tabous
- **Faire connaître la culture Kanak pour mieux la respecter**
 - Préparer des danses sur des thèmes diverses pour faire passer les bons messages

CANALISER la fréquentation et **GERER** les accès aux lieux

- Encourager à passer par les prestataires touristiques (guides, transporteurs...) pour avoir accès aux lieux
- Participer à la réflexion sur les aménagements adéquates pour canaliser les gens (en partageant les lieux autorisés ou pas)

IMPLIQUER les ACTEURS touristiques

- Adapter les menus des restaurants avec les cycles de vie des ressources naturelles en travaillant avec les restaurateurs (ex: avant les vieux mangeaient les roussettes que à la nouvelle igname)

Atelier déchets

Restitution des ateliers « déchets »

« Nous ne sommes que les gardiens de la terre de nos enfants »

Paul Sihaze, Grand chef du district de WETR

04/07/08/2018

Restitutions Atelier déchets

Identification des problématiques et des menaces communes

- Dépotoirs sauvages.
 - **Poum** : - dépotoirs sauvages dans les mangroves
- Dépotoir communal pas aux normes.
- Déchets rapportés par la mer.
- Augmentation du volume de déchets par l'évolution du mode de vie (consommation).
- Multitudes d'acteurs dans la gestion des déchets (compétences partagés).
- Cout important de la gestion des déchets.

Restitution atelier « déchets »

Proposition de solution de mise en œuvre avec les institutions et les associations

- Sensibilisation par les associations environnementale.
- Sensibilisation de la population /des enfants afin de changer les comportements/gestes de la population.
- Revalorisation des déchets verts.
- Mise en place d'un plan de collecte des déchets.
- Adapter la réglementation et l'appliquer.
- Mise en place de plus de points de collectes/faciliter le transport
- Mise en place du tri sélectif des déchets.
- Compacter les déchets.
- Exemplarité de la collectivité.

Actions concrètement réalisable dans les CG

- **Objectif : sensibiliser les populations et les responsabiliser**
 - Sur les différents types de déchets
 - Sur les impacts de déchets sur l'environnement et la santé
- Comment ?**
 - Organiser une journée environnement/déchets.
 - Rencontrer les commerçants et les entreprises et les sensibiliser sur les impacts des déchets.
 - Aller dans les écoles pour sensibiliser les jeunes, encourager les professeur des écoles à faire des projets sur le thème des déchets.
 - Elaborer des supports de communication (Réalisation de panneaux de sensibilisation, photos choc déchets).
 - Mieux signaler les point de collecte de déchets (avec des panneaux).



Actions concrètement réalisable dans les CG

- **Objectif : Elimination des déchets**

Comment?

- Opérations de collectes des déchets en partenariat avec les communes et la population environnantes.
- Permet aussi de communiquer et suivre le changement de comportement.*
- Organiser un concours de ramassage de déchets avec des lots à gagner (récompense)
- Mise en place de contenants/points d'apport volontaires au sein des tribus.



5

Actions concrètement réalisable

- **Objectif: Réduction des déchets et diminution de l'utilisation de produits dangereux (engrais, pesticide)**

- **Comment ?**

- Faire du compostage.
- Organiser une visite des comité de gestion sur Gohapin pour le « compostage en tribu ».



6

Pour aller plus loin

- Le comité de gestion peut faire remonter les besoins aux collectivité et aux associations
 - Demande de mise a disposition d'outils pédagogiques sur le thème des déchets (CIE, Trecodec, service technique des collectivités)
- Le comite de gestion peut rechercher des sponsors pour financer des actions.



Impliquer les hommes et les femmes dans toutes ces actions proposés.

7



Résultats

Dans les différents ateliers de réflexion, des actions ont été proposées. Ces listes d'actions ont vocation à servir de « boîte à idées », dans laquelle chaque comité de gestion pourra sélectionner celle(s) qui lui correspond(ent) le mieux.

Les travaux de l'atelier « eau » et de l'atelier « aménagement » ont vocation à aboutir à des documents de sensibilisation qui seront présentés au prochain forum.

Il est à noter qu'une action particulièrement fédératrice a été proposée lors de la restitution de l'atelier « Espèces exotiques envahissantes (EEE) ».

Ce projet consiste à transmettre un totem sculpté, sorte de relais, d'un comité de gestion à l'autre. De Belep jusqu'au Mont Dore en passant par les îles. Ce passage de témoin serait associé à la mise en place d'une action de lutte contre les EEE, laissée au choix du comité de gestion et à une danse théâtrale illustrant cette thématique et permettant de sensibiliser le public. Au bout du « chemin », l'ensemble des comités de gestion remettront ce symbole au Sénat Coutumier, afin que ce dernier prenne en charge cette thématique et la relaie au sein des différentes aires coutumières.

Thématiques des ateliers	Listes d'actions ou recommandations proposées
Aménagements littoraux	<ol style="list-style-type: none">1. un document de sensibilisation issu des travaux de l'atelier sera élaboré, sous forme d'un recueil de recommandations, d'ici le prochain forum
Usages des lieux	<ol style="list-style-type: none">2. Assurer une meilleure cohérence en matière de politique publique entre les différents acteurs. Coutumier/institution.3. Reconnaître la légitimité de la parole des propriétaires des lieux et les impliquer4. Reconnaissance institutionnelle systématique de la réserve coutumière : connaissance des us traditionnels (pêches), reconnaissance et transmission de la parole coutumière du lieu. Recenser, lister, cartographier=> faire connaître et reconnaître.5. Demande de prélèvement soumis au conseil de clan.6. Transmettre aux scolaires les pratiques liées au lieu.7. Equilibre à trouver avec les autres communautés en matière d'usages des lieux sur les espaces partagés.8. Considérer la ressource avant tout comme « nourricière ».9. Valorisation économique qui prenne en compte l'environnement10. Application du principe de pollueur payeur avec fonds récoltés et fléchés vers les comités de gestion.



Thématiques des ateliers	Listes d'actions ou recommandations proposées
Espèces envahissantes	<p><u>Cerfs et cochons</u></p> <ol style="list-style-type: none">11. Faciliter l'accès au domaine, en organisant des opérations de régulations cadrées12. Permettre la chasse de nuit, pour une première durée de 5 ans. <p><u>Rats</u></p> <ol style="list-style-type: none">13. Mieux prendre en compte la problématique des EEE dans la stratégie de gestion des déchets (notamment, généraliser l'utilisation de bacs),14. Importance de la biosécurité.15. Piéger plutôt qu'empoisonner. <ol style="list-style-type: none">16. Maintenir l'effort de sensibilisation sur la durée17. -Intégrer la lutte contre les EEE dans les programmes de réinsertion18. -Diffuser des spots TV de sensibilisation.19. -Créer une danse commentée/pièce de théâtre avec les enfants pour les sensibiliser sur les EEE et faire passer le message lors de spectacles20. -Impliquer les aires coutumières dans la lutte contre les EEE, en attribuant par exemple une EEE par aire coutumière, pour le développement d'actions de sensibilisation au sein des tribus.21. Améliorer la biosécurité inter-îles
Suivis participatifs	<ol style="list-style-type: none">22. Communiquer sur des exemples positifs et utiles de suivi et en restituer les résultats localement23. Travailler avec les écoles (via le vice-rectorat)24. Proposer des formations et impliquer les participants au suivi dans l'analyse des données25. Montrer l'utilité du suivi (au service de la gestion)
Surveillance et contrôle	<ol style="list-style-type: none">26. Assurer la neutralité du garde de nature27. Ajuster l'effectif garde nature en fonction des superficies à couvrir <ol style="list-style-type: none">28. Créer un corps de garde nature indépendant des collectivités et qui puisse agir sur l'ensemble du territoire.29. Suppléer le corps des gardes nature provincial avec la création d'un corps de garde champêtre.30. Créer un réseau de lanceurs d'alerte, et un réseau d'information31. Travailler avec les structures existantes au sein des tribus, avec les GDPL, les conseils des clans.32. Fédérer les comités de gestion pour obtenir des gardes



nature en leur sein

33. Respecter le garde nature
34. Création de Monsieur Environnement
35. Travailler sur les mesures compensatoires
36. Communiquer sur les rôles de chacun (gendarmerie, garde nature, CG).
37. Permettre la montée en puissance des CG. Les faire reconnaître en tant que structure d'utilité publique. Leur permettre de se porter partie civile.

Eau

38. Sensibiliser et promouvoir des systèmes d'assainissement adaptés (ex : toilettes sèches)
39. Promouvoir les systèmes de récupération des eaux de pluie
40. Sensibiliser sur les déchets à la source (production)
41. Sensibiliser les agriculteurs sur les impacts des prélèvements et rejets d'eau + promouvoir des techniques douces (paillage avec broyage des végétaux)
42. Sensibiliser sur les impacts du feu. Evolution réglementaires pour des sanctions plus dissuasives associées à des sanctions coutumières (ex : Belep)
43. Travailler en collaboration avec chasseurs pour intensifier les opérations de régulation d'espèces exotiques envahissantes sur les zones sensibles et impactées
44. Revégétaliser avec des espèces endémiques pour limiter l'érosion

+ élaboration d'un document de sensibilisation issue des travaux de l'atelier d'ici le prochain forum.

Fréquentation et tourisme

Mieux informer et sensibiliser les touristes:

45. Collecter les informations sur les interdicts
46. Participer/aider à la réalisation de spots TV expliquant les us et coutumes (ex : dans les avions/croisière/office du tourisme)
47. Établir des cartes maritimes et terrestres pour identifier les lieux tabous
48. Faire connaître la culture Kanak pour mieux la respecter
49. Préparer des danses sur des thèmes divers pour faire passer les bons messages

Canaliser la fréquentation et gérer les accès aux lieux

50. Encourager à passer par les prestataires touristiques (guides, transporteurs...) pour avoir accès aux lieux
51. Participer à la réflexion sur les aménagements adéquates pour canaliser les gens (en partageant les



lieux autorisés ou pas)

Impliquer les acteurs touristiques

52. Adapter les menus des restaurants avec les cycles de vie des ressources naturelles en travaillant avec les restaurateurs

Sensibiliser les populations et les responsabiliser

53. Sur les différents types de déchets
54. Sur les impacts de déchets sur l'environnement et la santé

Comment ?

55. Organiser une journée environnement/déchets.
56. Rencontrer les commerçants et les entreprises et les sensibiliser sur les impacts des déchets.
57. Aller dans les écoles pour sensibiliser les jeunes, encourager les professeurs des écoles à faire des projets sur le thème des déchets.
58. Elaborer des supports de communication (Réalisation de panneaux de sensibilisation, photos choc sur les déchets).
59. Mieux signaler les points de collecte de déchets (avec des panneaux).

Déchets

Elimination des déchets

Comment?

60. Opérations de collectes des déchets en partenariat avec les communes et la population environnante.
61. Organiser un concours de ramassage de déchets avec des lots à gagner
62. Mise en place de contenants/points d'apport volontaire au sein des tribus.

Réduire les déchets et diminuer l'utilisation de produits dangereux (engrais, pesticide)

Comment ?

63. Faire du compostage.
64. Organiser une visite des comités de gestion sur Gohapin pour le « compostage en tribu ».

De manière générale, les participants se sont engagés à faire un retour des actions mises en œuvre lors du prochain forum, en 2017.

Sur certains ateliers pratiques, l'intérêt a été tel que plusieurs comités de gestion ont souhaité les reproduire sur leur zone. C'est notamment le cas de l'atelier compostage et de l'atelier suivi de l'érosion côtière.



Analyse des questionnaires

Des questionnaires de satisfaction ont été distribués aux participants à l'issue du forum afin de recueillir leurs premières impressions, dans une démarche d'amélioration constante de l'organisation et des contenus.

2 FORUM des cOMITÉS de GestIOn

Questionnaire

Merci de bien vouloir remplir INDIVIDUELLEMENT le questionnaire et le remettre aux agents du CEN

De quel comité de gestion faites vous partie : _____

Quel est pour vous l'aspect le plus positif du forum?

Quel est pour vous, le point faible du forum?

Exprimez votre degré d'accord ou de désaccord avec l'échelle suivante:

	Pas du tout	Partiellement	Tout à fait
Ce forum me sera utile pour la mise en place d'actions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je vais pouvoir utiliser les résultats de ce forum	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai apprécié les contenus des ateliers de réflexion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai apprécié les contenus des ateliers pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ce forum a répondu à mes préoccupations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ce forum correspondait aux objectifs annoncés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les échanges entre participants ont été utiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La durée du forum était adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Calédonie

2 FORUM des cOMITÉS de GestIOn

Que pensez-vous de l'organisation ?	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait
Des modalités d'inscription	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'hébergement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des espaces de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez coché « peu satisfait » expliquez pourquoi et faites des suggestions

Souhaitez-vous que le Forum des comités de gestion soit reconduit ?

Oui Non

Si vous avez coché « non » expliquez pourquoi

Zone d'expression libre . Vos idées et commentaires peuvent nous aider à améliorer l'organisation du forum, alors n'hésitez pas !

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Calédonie



Quarante-cinq questionnaires ont été récupérés.

Ce résultat est très satisfaisant puisque plus de 70% des participants⁷ ont remplis leurs questionnaires. L'intérêt de celui-ci a été bien compris, bien plus que lors de la première édition du forum où seuls huit questionnaires avaient été récupérés.

De plus, il est à noter que l'analyse en page suivante reflète majoritairement l'avis des comités de gestion, avec 85% des questionnaires remplis. Les 15% restants représentent l'avis des autres participants.

Comités de gestion	Nb de questionnaires remplis	Taux de réponse
Comité de gestion Patrimoine mondial		
Belep	3	75%
Poum	2	50%
Ouvéa	4	80%
Hienghène	4	80%
Touho	1	20%
Poindimié	4	80%
Zone Côtière Ouest	4	80%
Ile des Pins	4	100%
Ile Ouen	1	100%
GDPL des Atolls d'Ouvéa et Beautemps Beaupré	6	40% ⁸
Groupe de travail d'Atolls d'Entrecasteaux	3	100%
Acteurs hors zone Patrimoine mondial		
Poya	1	50%
Borendy	1	100%
Autres acteurs de la gestion	7	
TOTAL	45	

⁷ Hors agents des collectivités et équipe projet

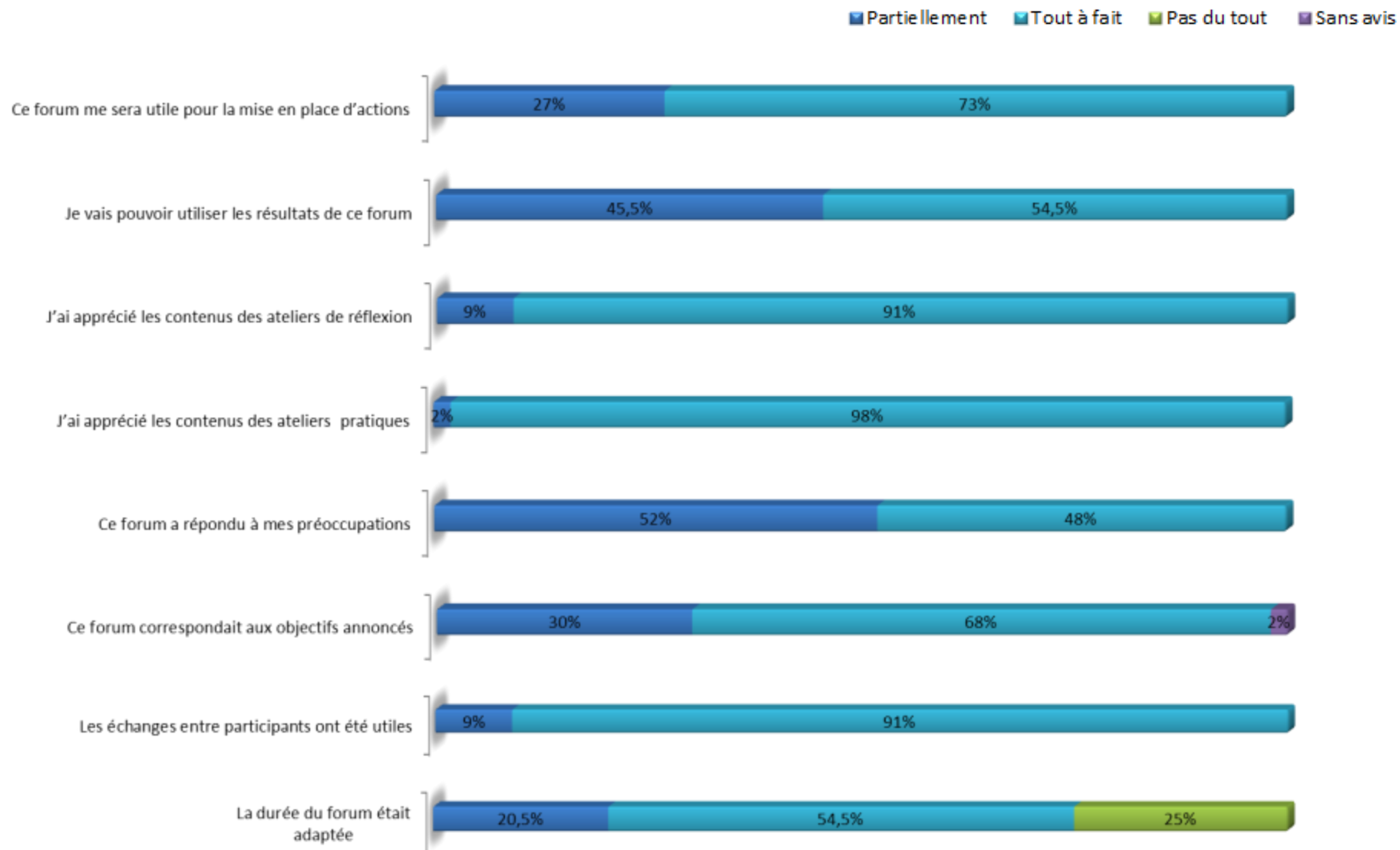
⁸ Pourcentage certainement erroné en raison de la difficulté à estimer le nombre réel de participants d'Ouvéa.



2^{ème}

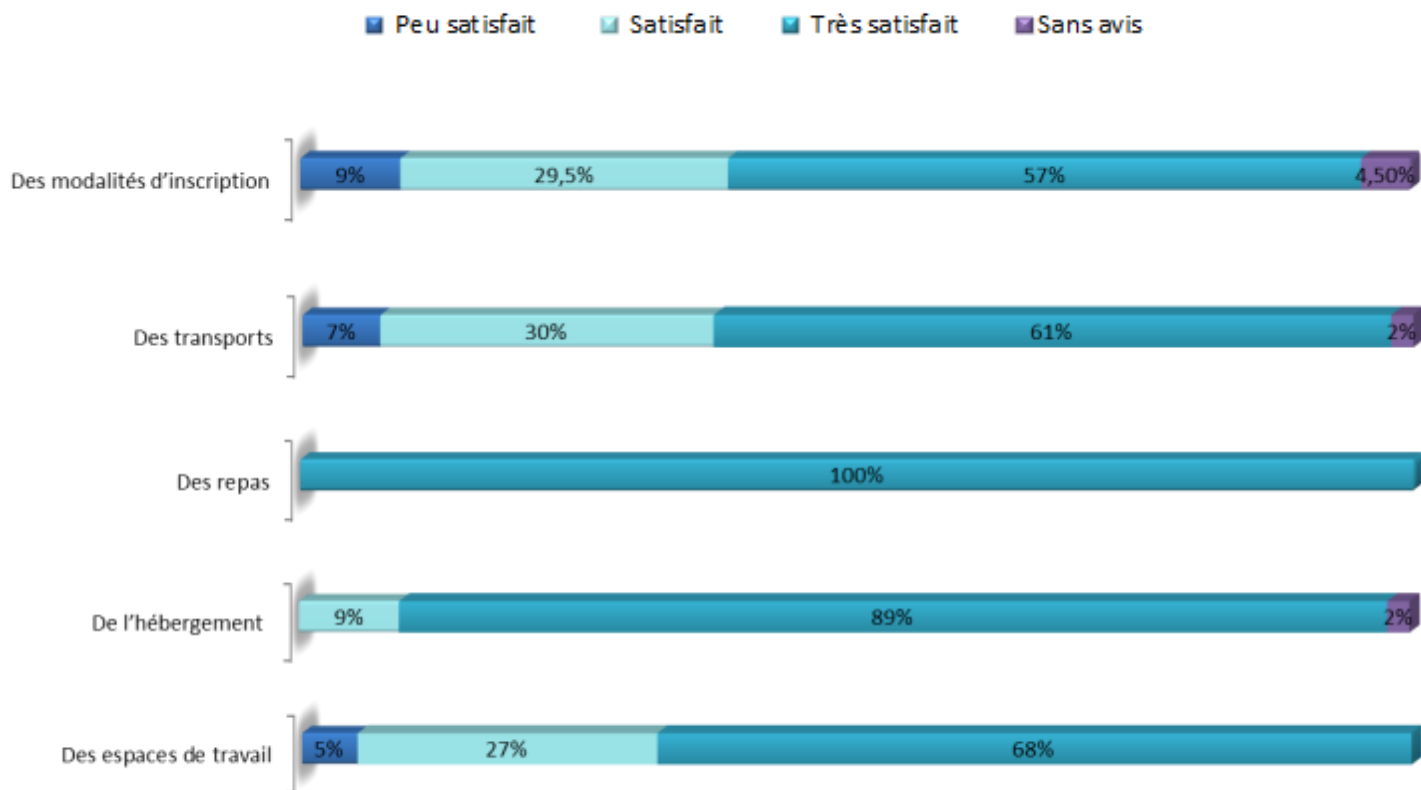
FORUM des cOMITÉS de GestION

Les résultats de l'analyse des questionnaires concernant le contenu de ce second forum sont les suivants :





Les résultats de l'analyse des questionnaires concernant l'organisation sont les suivants





2^{ème}

FoRum deS cOMiTÉS de GesTioN

Dans les résultats les plus marquants, on peut noter que 91 % et 98% des participants ont apprécié la mise en place des ateliers de réflexion et des ateliers pratiques.

91% d'entre eux jugent également les échanges avec les autres participants utiles, ce qui confirme l'intérêt d'un tel évènement.

52% des participants estiment que le forum a partiellement répondu à leurs préoccupations. Ce chiffre est sans doute à nuancer dans la mesure où les thématiques des ateliers ont été choisies en fonction des enjeux identifiés dans les diagnostics, plans de gestion et des remontées de terrain. Des précisions auraient été utiles pour permettre de comprendre ce résultat et apporter des améliorations.

Bien que la durée de cette deuxième édition du forum fut allongée par rapport à la première, 54,5% des participants la juge encore trop courte. Un allongement de la durée est difficilement envisageable, d'un point de vue organisationnel, mais un allègement du programme permettra certainement d'atténuer le sentiment de n'avoir pas assez échangé.

Dans l'encadré dédié à la libre expression, les remarques qui reviennent le plus souvent font état :

- d'un programme trop chargé,
- du manque de temps passé dans chaque atelier de réflexions,
- de l'absence du président du CEN,
- de l'absence de gardes nature,
- de la présence, appréciée, d'élus,

Concernant les aspects logistiques, les participants ont largement apprécié les conditions d'accueil et d'hébergement.



Dossier de presse

On a parlé de nous :

A la télé

1. Reportage sur NC1ère dans le journal du soir du vendredi 3 juillet
2. Reportage + interview sur NC1ère dans le journal du soir du dimanche 5 juillet

A la radio

3. Une interview sur RRB le samedi 4 juillet
4. Un reportage sur NC1ère radio le samedi 4 juillet

Dans la presse

5. Article paru le 6 juillet dans les nouvelles calédoniennes

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les Nouvelles calédoniennes www.lnc.nc

■ **Environnement.** Pendant deux jours à Gossanah

La gestion du lagon débattue

Les treize comités de gestion des zones inscrites au patrimoine de l'Unesco ont été réunis à Ouvéa par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) pour discuter des différentes problématiques rencontrées par les bénévoles. Des retours d'expérience précieux.

« Je me tiens ici devant vous à Gossanah, je prends la parole au nom de tous les comités de gestion, nous sommes ici pour parler de notre environnement, notre lagon, nos récifs. Mais avant tout, je suis ému d'être dans ce lieu chargé de l'histoire du pays et c'est avec beaucoup d'humilité que je vous demande de bien vouloir nous autoriser à fouler votre terre ». Daniel Poigoune,

nous, vous êtes maintenant chez vous », répondait lors de la coutume le pasteur Pothin Wéa. Des propos relayés par le maire, Boniface Ounou, avant le grand repas organisé grâce aux habitants de Gossanah: « Nous devons protéger notre lagon pour nos enfants mais aussi pour lui-même en tant qu'être vivant, nous devons changer nos pratiques et trouver des solutions. »

« Nous devons changer nos pratiques et trouver des solutions. »

conseiller du président de la province Nord pour les affaires coutumières, a pris la parole vendredi au nom de l'ensemble des participants lors du deuxième forum des comités de gestion des zones inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, organisé pendant deux jours par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) à Ouvéa.

« Le travail que vous allez mener est très important pour

Fonds. Au total, ce sont presque 120 personnes, arrivées de Belep comme de l'île des Pins ou encore des atolls d'Entrecasteaux qui se sont réunies pour échanger sur leurs problématiques, parler de leurs actions et trouver des solutions. Suivis participatifs, espèces envahissantes, aménagements littoraux, surveillance et contrôle, eau et assainissement, tourisme, et même déchets auront été autant de thèmes évoqués.

Mises bout à bout, les initiatives permettent de protéger le bien inscrit mais plus largement tout l'environnement du pays. Au chapitre des bonnes



Plusieurs ateliers ont été organisés, dont celui sur la protection des porriches d'Ouvéa.

nouvelles, il a été noté que les fonds européens « Interreg », issus du 11^e Fed, ont apporté une véritable bouffée d'oxygène aux comités de gestion et vont permettre dans les mois à venir le financement de nombreuses actions mais aussi et surtout le recrutement de six coordinateurs pour les comités de gestion (deux par province) afin d'aider les bénévoles.

Compostage. Des ateliers pratiques ont aussi fait le plein. Le compostage, présenté par Deborah Cotepeux de l'association Biocalédonia, la protection de la peruche d'Ouvéa par Faïssen Wea de l'Asbo (Association pour la Sauvegarde de la Biodiversité d'Ouvéa), le suivi du trait de côte par Matthieu Le Duff ou encore la présentation par deux invités australiens,

John Tapin et Brian Singleton, du « rôle des propriétaires traditionnels dans la protection du parc marin de la grande barrière de corail » ont été très appréciés.

« Nous avons de nouvelles idées à mettre en œuvre », expliquait au sortir de ces rencontres Jéhudit Pwija, président du comité de gestion de Pindimidé.

Repères

Qu'est-ce que le CEN ?

« C'est un groupement d'intérêt public opérationnel depuis 2012, financé par les trois provinces et le gouvernement. Pour l'organisation du forum, l'appui du GDF, "Biomère Igo", le comité de gestion en charge des atolls d'Ouvéa et Belep (Belep, a été précieux. Les treize comités de gestion, majoritairement composés de bénévoles, sont situés à Piar (Maké oué i hali mape), à Ouvéa, à Poro (Hobe le joi), à Belep (Belep d'Ouvéa), à Kuto (Hé O), à Pindimidé (Pindimidé), à Belep (Pindimidé), sur la zone littorale ouest qui regroupe cinq communes : l'île Ouvéa, l'île des Pins, Gou, Ouvéa, et le groupe de gestion des atolls d'Entrecasteaux », expliquait Mylène Maxon, coordinatrice pour la gestion du patrimoine mondial au CEN.

Des conférences à suivre

À noter la conférence de John Tapin, responsable du programme de partenariat des communautés autochtones avec le parc marin de la grande barrière de corail australienne, et de Brian Singleton, responsable de la mission du respect des droits autochtones, aujourd'hui lundi, à 17h30, à la CPS.



Sur internet

6. Sur le site internet de la fédération des CEN

<http://www.reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/forum-des-comites-de-gestion-des-lagons-de-nouvelle-caledonie-patrimoine-mondial>



Forum des Comités de Gestion des lagons de Nouvelle-Calédonie Patrimoine Mondial



Le 2e forum des Comités de gestion du Patrimoine mondial s'est déroulé les 3 et 4 juillet derniers à la tribu de Gossanah, à Ouvéa. Deux jours pour partager et échanger autour de la préservation d'un bien universel : les lagons de Nouvelle-Calédonie.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie en charge de la coordination de la gestion des lagons calédoniens inscrits au patrimoine mondial a organisé cette seconde édition du forum des comités de gestion. Cette rencontre est l'unique opportunité de rassembler tous les acteurs de la gestion et de maintenir ce lien qui les unit. Cette année, ce sont près de 120 personnes qui se sont données rendez-vous, accueillies par le Comité de gestion d'Ouvéa.

Cet évènement a été placé sous le signe de la réflexion et de l'action.

Six thématiques environnementales majeures ont été travaillées autour d'ateliers :

- la gestion de l'eau
- la gestion des déchets
- la fréquentation touristique
- les espèces envahissantes
- l'érosion côtière
- le suivi des oiseaux

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie a souhaité enrichir cette rencontre en invitant [John Tapim](#) et [Brian Singleton](#), qui travaillent tous les deux sur un programme de partenariats avec les aborigènes au sein du [parc marin de la Grande barrière de Corail Australienne](#).

Ce forum a reçu le soutien financier de l'UE au travers du programme INTEGRE.



7. Sur la page Facebook du programme marin du patrimoine mondial UNESCO (en anglais uniquement) <https://www.facebook.com/marineworldheritage?fref=ts>



Marine World Heritage a ajouté 7 nouvelles photos.

28 juillet, 20:55 - Modifié -

Historic Local community meeting in #NewCaledonia to strengthen #WorldHeritage conservation

Lagoons of New Caledonia: Reef Diversity and Associated Ecosystems (France) site is unique in its management structure, which includes 13 committees designed to engage citizens from every cultural and socio-economic group, including the chief of local tribes, tourist operators, fishermen, and politicians. This breadth of stakeholder engagement ensures that there are eyes and ears throughout the site, which World Heritage Coordinator Myriam Marcon calls her local "antennas." From 3 to 4 July 2015, the site convened almost 120 local people and two visitors from Australia's Great Barrier Reef on the island of Ouvéa to share best practices. It is the second time that a workshop with all 13 management committees was organized by the "Conservatory of Natural Areas" (Conservatoire d'Espaces Naturels).

More information: <http://whc.unesco.org/en/list/1115>

© CEN – Nathalie BAILLON

[Voir la traduction](#)





8. Dans la lettre des gestionnaires de sites marins inscrits au patrimoine mondial. (en anglais uniquement)

In the field > view all

Historic Local community meeting in New Caledonia to strengthen World Heritage conservation

July 28, 2015

From 3 to 4 July 2015, almost 120 people that are involved in the management of the World Heritage site Lagoons of New Caledonia: Reef Diversity and Associated Ecosystems (France) met on the island of Ouvéa (Gossanah tribe) to share best practices.

Unique management system

Today, 13 management committees are set up across New Caledonia. They regularly exchange views, opinions and proposals with the authorities that are responsible for the decision-making. These local management committees are unique in their endeavor to include the local population in the management of the lagoons in a very comprehensive organizational structure. At the time of inscription, a detailed methodology was designed to ensure all stakeholders were involved from the beginning. The first step was to determine which level was most appropriate to create a management committee. In some cases a committee was started for five villages together. In other cases for just one village. In the second step, the four site managers met as many people as possible in order to identify the representatives of each cultural and socio-economic group, including the chief of local tribes, tourist operators, fishermen, politicians, ... : Nathalie Baillon, Director Conservatoire Espaces Naturels said, "It was very important to heavily invest in setting-up the management structure since it's crucial that all stakeholders understand from the beginning what World Heritage is about. The lengthy consultative process also ensured we understood the expectations of all stakeholders and minimized the risk of frustration or confusion in a later stage. A good understanding of the objectives of who all is involved, and converging them to mutual goals takes time, but ensures success in the long term."

Second stakeholders workshop since 2009

Since 2011, the organization "Conservatory of Natural Areas" (Conservatoire d'Espaces Naturels - CEN) has coordinated the management of the World Heritage site in cooperation with the managers and the committees. It was the [second time](#) since the inscription on the World Heritage List in 2008 that the CEN brought together all 13 management committees. This time, the workshop was held on the island of Ouvéa and participants were welcomed by members of the Gossanah tribe. The workshop focused on 8 major issues: coastal development, multiple use, marine invasive species, stakeholder participation, compliance management, water quality, tourism and marine pollution.

Practical workshops showed the local communities how they can set up projects to monitor coastal erosion, bird and dugong populations. Two people from Australia's Great Barrier Reef that are intensively working together with local communities also attended the workshop to share views on how to involve all stakeholders in the management of a World Heritage site. They met the representatives from New Caledonia during the World Parks Congress (November 2014).

Reefs in good health

Scientists recently reported on the good health of the reefs of New Caledonia. There are several scientific monitoring projects ongoing, and the managers are working together with the scientific institute [IFREMER](#), the university of New Caledonia, the Lagoon's Aquarium, the IRD, the French Marine Protected Areas Agency and several other NGOs (the Caledonian Ornithological Society, Bwara Marine Turtles, ...). Myriam Marcon, World Heritage Coordinator said, "Although the World Heritage site is in a very good state, we always remain vigilant. Thanks to our good cooperation with local stakeholders, our "local antennas," we learn about issues in a very early stage. For example, some areas have reported an increase in artisanal fishing and an increase in the use of certain zones (beach tourism, industry). These issues will now be looked in before they become a major problem."



9. NC presse le 30 juin 2015

http://www.ncpresse.nc/Forum-des-Comites-de-Gestion-a-Ouvea-les-3-et-4-juillet_a4332.html

NC Presse
Nouvelle-Calédonie
Web Media Calédonien

Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie, structure pays au service des collectivités publiques pour la préservation de l'environnement, a notamment pour rôle de coordonner la gestion du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial UNESCO.
Dans ce cadre, le CEN co-organise, avec le GDPL Bomene Tapu et avec l'appui financier de l'Union européenne :
le 2ème forum des comités de gestion les 3 et 4 juillet 2015 Tribu de Gossanah - Ouvéa

Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a reconnu en 2008 la Valeur Universelle Exceptionnelle des écosystèmes marins de Nouvelle-Calédonie en inscrivant sur la liste du Patrimoine Mondial : « Les lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés ».

Depuis cette date, les trois Provinces et le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie, collectivités compétentes en matière d'environnement, travaillent, avec l'appui du CEN, à la consolidation de la gestion participative des communautés locales au sein de comités de gestion, acteurs clés de la protection et conservation des zones inscrites et aires marines protégées de Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, il existe aujourd'hui 13 comités de gestion composés majoritairement des bénévoles et répartis sur les 6 sites du bien inscrit.

Ce forum viendra marquer le 7ème anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial. Organisé tous les deux ans, il est l'unique évènement qui permet aux comités de gestion de se réunir et d'échanger.

Articulé autour d'ateliers de réflexion sur des thématiques concrètes telles que les espèces envahissantes ou la pollution du lagon, cet important rassemblement a notamment pour objectif de créer des synergies par le biais d'actions de lutte ou d'adaptation aux enjeux et menaces actuelles.

A venir

10. Un article sur le site internet du centre du Patrimoine Mondial UNESCO
11. Un article dans zones protégées, le magazine du comité de gestion de la Zone Côtière Ouest.
12. Un article dans le magazine de l'association Corail vivant, terre des hommes « Changeons d'ère »
13. Un article dans l'agenda des marées 2016 de la province Nord



Photos

Introduction et ateliers de réflexion



Introduction



Introduction



Atelier espèce envahissante



Atelier usages des lieux



Atelier déchets



Atelier eau



Atelier aménagements



Atelier Tourisme



Atelier pratiques



Atelier mesure de l'érosion côtière



Atelier maquette 3D de l'érosion



Atelier peuples autochtones et parc marin de la grande barrière de corail australienne.



Atelier suivi des perruches d'Ouvéa



Atelier conservation du dugong



Restitution par les comités de gestion



Préparation de la restitution de l'atelier eau



Restitution de l'atelier déchets



Restitution de l'atelier tourisme



Restitution de l'atelier aménagements littoraux



Restitution de l'atelier suivi



Restitution de l'atelier EEE



Autres





Participants



Stand de communication



Préparation des repas



Préparation des repas



A Gossanah



A Gossanah



A Gossanah



Liens et contacts

- ⇒ Une vidéo des moments forts de cette 2^{ème} édition du forum sera bientôt disponible sur la chaîne Youtube du CEN

- ⇒ Pour rester en contacts avec les agents du parc marin de la grande barrière de corail australienne :

John Tapim
Manager - Indigenous Partnerships
Great Barrier Reef Marine Park Authority
Phone: (07) 4750 0719 | Mobile: 0408 735 166
Email: john.tapim@gbrmpa.gov.au

